

## **9.1. CONCEPTION ET CONSTRUCTION D'UN TOIT SUR LA PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE – OCTROI DU CONTRAT**

CONSIDÉRANT qu'un appel d'offres public a été publié sur le site SÉAO pour la conception et la construction d'un toit sur la patinoire multifonctionnelle;

CONSIDÉRANT que deux soumissions ont été reçues en lien avec ce contrat;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection, à la suite de l'analyse des soumissions;

En conséquence, il est proposé par \_\_\_\_\_, appuyé par \_\_\_\_\_ et résolu :

QUE le conseil octroie le contrat au soumissionnaire ayant obtenu le plus haut pointage, soit la compagnie ACI – Ponts et Ouvrages d'art inc., pour la conception et la construction d'un toit sur la patinoire multifonctionnelle, pour un montant de 1 904 215.95 \$, incluant les taxes et toutes les options.

Tous les documents utilisés par la Ville de Saint-Pie pour cet appel d'offres font partie intégrante du contrat.

# CONCEPTION ET CONSTRUCTION DE LA TOITURE DE LA PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE

## Analyse des soumissions par le comité de sélection

Critères de sélection		Soumissionnaire 1 ACI - Ponts et Ouvrages d'art inc.	Soumissionnaire 2 Construction Serge Bergeron inc.
<b>Budget du mandat (10 points)</b>		<b>10/10</b>	<b>0/10</b>
	2 000 000 \$ plus les taxes, comprenant les options		
<b>Compréhension du mandat et approche conceptuelle (40 points)</b>		<b>40/40</b>	<b>14/40</b>
	Compréhension des besoins de la Ville quant à la nature du projet à réaliser, des objectifs associés à celui-ci, des enjeux et des défis qui s'y rattachent, de sa connaissance du site et du territoire, de même que de la portée de sa prestation	X	X
	Démontrer son approche, sa compréhension des doléances de la Ville à cet effet, de même que l'intégration de l'ouvrage qu'il entend faire au site existant	X	
	L'originalité, l'innovation, la rigueur et la qualité du concept proposé ainsi que la capacité du design-constructeur et son équipe à réaliser le contrat	X	X
	Fournir un concept de projet, lequel doit démontrer comment il entend réaliser le projet dans le respect des normes applicables et des tendances récentes	X	
	Esquisse du plan de localisation et d'implantation indiquant entre autres la zone des travaux et son périmètre	X	
	Plan en couleur incluant les aménagements paysagers, les élévations et l'implantation au sol de la patinoire ainsi que tous les éléments prévus au projet	X	
	Présentation de la liste des choix de matériaux	X	
	Plan de l'architecte de toutes les façades	X	
	Deux (2) perspectives visuelles 3D, en couleur, illustrant le concept architectural et son intégration au site existant. Le site existant doit obligatoirement être intégré aux perspectives visuelles 3D	X	X

Critères de sélection		Soumissionnaire 1 ACI - Ponts et Ouvrages d'art inc.	Soumissionnaire 2 Construction Serge Bergeron inc.
Opération et entretien de l'ouvrage dans le temps (10 points)		10/10	10/10
Expérience et qualification de l'entrepreneur (40 points divisés en trois)		36/40	16/40
Expérience du design-constructeur (20 points)		17/20	10/20
	L'expérience du soumissionnaire doit être décrite en fonction des éléments suivants : le nombre d'années d'expérience de la compagnie et sa capacité à former des alliances professionnelles de qualité pour assurer la réalisation de tous les volets du mandat	2	1
	Deux (2) fiches de projet de nature et d'importance semblables et une (1) fiche de projet réalisé en mode design-construction (clé en main), pour lequel le soumissionnaire agissait à titre de responsable du projet. Les fiches doivent contenir les éléments suivants :	1	1
	le titre du projet, le client et l'année de réalisation	2	2
	l'échéancier prévu et l'échéancier réel pour le projet	1	0
	le budget initial et les coûts réels du mandat (conception et construction)	2	1
	les similitudes avec le mandat faisant l'objet du présent appel d'offres	1	2
	la pertinence des mandats réalisés (complexité, particularité, etc.)	2	1
	les compétences démontrées en gestion d'équipes pluridisciplinaires	2	0
	les références du clien (nom, fonction, numéro de téléphone, etc.)	2	2
	Évaluer la compétence et l'expérience du design-constructeur et de ses employés qui seront affectés au mandat avec un court texte permettant de comprendre leur contribution et la pertinence de leur expérience	2	0

Critères de sélection		Soumissionnaire 1 ACI - Ponts et Ouvrages d'art inc.	Soumissionnaire 2 Construction Serge Bergeron inc.
Expérience et qualification de l'entrepreneur (40 points) (SUITE)			
Compétence et expérience du chargé de projet (10 points)		9/10	6/10
	La pertinence de son expérience et de ses réalisations à titre de chargé de projet dans le cadre de la réalisation de projets semblables à celui concerné	1	1
	Son expertise dans des contrats de type clé en main	0	0
	Ses habiletés interpersonnelles en matière de communication, de résolution de conflit, de négociation, de leadership, de service à la clientèle et dans sa faculté d'établir des liens pour faciliter le déroulement du contrat	1	0
	Le curriculum vitae du chargé de projet faisant état de ses compétences et réalisations professionnelles doit être fourni	1	0
	Deux (2) fiches de projet de nature et d'importance semblables réalisés au cours des cinq (5) dernières années et dans lesquels celui-ci a été personnellement impliqué à titre de chargé de projet. Les fiches doivent contenir les éléments suivants :	1	1
	le titre du projet, le client et l'année de réalisation	1	1
	les similitudes avec le mandat faisant l'objet du présent appel d'offres	0	1
	la pertinence des contrats réalisés (complexité, particularité, etc.)	1	1
	l'innovation démontrée dans des réalisations antérieures (solutions techniques, processus, gestion de la mise en œuvre, financement, etc.)	1	0
	les compétences démontrées en gestion d'équipes pluridisciplinaires	1	0
	les références du clien (nom, fonction, numéro de téléphone, etc.)	1	1
Organigramme des ressources proposées (10 points)		10/10	0/10
	Organigramme qui précise chacun des professionnels, techniciens, sous-traitants, ou employés qui participera à la réalisation des travaux et indiquer, minimalement, le nom de la ressource, son rôle ainsi que les responsabilités qui lui seront assignées. Fournir un court texte permettant de comprendre la contribution et la pertinence de l'expérience de chacune des ressources	5	0
	C.V. de chacune des personnes identifiées à l'organigramme, indiquant minimalement le titre, la formation, l'employeur actuel, la fonction dans l'entreprise et l'expérience ainsi que le nom de l'ordre auquel il appartient, si en est, en incluant une liste des projets pertinents auxquels il a participé	5	0
<b>TOTAL DE POINTS (100)</b>		<b>96/100</b>	<b>40/100</b>

Critères de sélection	Soumissionnaire 1 ACI - Ponts et Ouvrages d'art inc.	Soumissionnaire 2 Construction Serge Bergeron inc.
<b>DOCUMENTS OBLIGATOIRES</b>		
Une (1) copie du dossier qualité pour l'évaluation qualitative	X	
Une (1) copie du prix de soumission (bordereau)	X	X
Une (1) copie du formulaire de soumission	X	X
Une (1) liste de projets comparables (article 2.23)	X	
Une (1) copie de la licence appropriée RBQ (article 2.2.)	X	X
Une (1) copie de la résolution pour autoriser la signature de la soumission (section 2.4.)	X	X
Une (1) copie de la preuve du statut juridique du soumissionnaire (section 2.4.)	X	
Une (1) copie de l'attestation fiscale du ministère du Revenu du Québec (article 2.14)	X	X
Une (1) copie de la garantie de soumission (article 2.5.)	X	X
Une (1) copie de la déclaration solennelle du soumissionnaire (article 2.14)	X	X
Une (1) copie de la déclaration RENA (article 2.14)	X	X
Une (1) copie de la déclaration de conformité relativement à la langue française (article 2.14)	X	X
Une (1) preuve de l'inscription à la Commission des normes, de l'équité, de la santé et sécurité au travail		X
Une (1) copie de la déclaration d'intégrité (article 2.14)	X	

**Le comité de sélection recommande au conseil municipal d'octroyer le contrat à la compagnie ACI - Ponts et Ouvrages d'art inc.**



Ponts et Ouvrages d'art

# DOSSIER QUALITÉ

## TOITURE PATINOIRE – ST-PIE



19 août 2024

Par: Daniel Laurin, ing.

# DOSSIER QUALITÉ

## TOITURE PATINOIRE – ST-PIE

### Compréhension du mandat :

La municipalité de St-Pie désire ajouter une toiture à la patinoire multifonctionnelle déjà existante.

ACI Ponts et Ouvrages d'art inc. (ci-après ACI-POA) veut réaliser cet ouvrage en effectuant la conception de la nouvelle structure, la toiture, les fondations, le drainage des fondations, la dalle de béton au périmètre de la patinoire, les travaux d'électricité, la fermeture du plafond, la protection contre les oiseaux, la marquise en guise d'entrée principale et le panneau de pointage. Les travaux proposés sont en respect avec les exigences des normes, les lois, les codes, les règlements en vigueur. La conception des systèmes, des ouvrages, des espaces, ainsi que le choix des matériaux seront optimisés pour toutes les conditions d'opérations. De plus, ils viseront la facilité d'entretien, la durabilité, la pérennité et l'efficacité. Enfin, ACI-POA a tout mis en œuvre pour encourager les entreprises locales et les personnes ressources locales afin de stimuler l'économie locale.

À l'aide de son équipe chevronnée, ACI-POA vous fournira les plans et devis, signés et scellés, d'architecture et d'ingénierie. Ceux-ci vous seront présentés pour commentaire avant le début des travaux.

### Concept et choix des matériaux :

#### Fondation :

Nous avons choisi de construire une fondation continue avec une semelle et un mur de 4'-10po de hauteur avec un béton de 30 Mpa qui résiste aux cycles de gel-dégel (Voir Croquis en annexe). Ce choix plus dispendieux permettra à la municipalité de fermer complètement l'abri dans le futur sans refaire les fondations et réaménager le périmètre. Une économie significative pour la municipalité!

### Structure d'acier :

La structure d'acier proposée par ACI-POA est une structure d'acier fabriquée et installée par Structure d'acier VER-MET. L'entreprise est située à St-Hyacinthe. Les plans préliminaires sont joints en annexe. Voici les caractéristiques principales :

Dimension : 111' x 226'  
Modèle : Ciseau  
Chevron : 14 pouces C/C  
Couleur : Gris  
Corniche : 48 pouce Double  
Pente du toit : 3/12  
Pente du plafond : 1<sup>1</sup>/<sub>2</sub> / 12  
Ferrure au toit : 2po x 10po plané @ 16po c/c  
Ferrure au Plaf : 2po x 6 po plané @ 24po c/c  
Ferrure au mur : 2po x 6 po plané @ 24po c/c  
Hauteur pot. Ext. : 22 pieds

### Toit et plafond en tôle d'acier :

Le toit, les murs, le plafond et les corniches seront en profilé d'acier fourni par l'entreprise Idéal Revêtement (Voir fiches techniques) :

Toit et Marquise : Profilé Utilité  
Plafond & Marquise : Profilé Améri-Cana  
Murs et pignon : Profilé Corrugé 7/8po

Les couleurs blanc et marron présentées ainsi que l'agencement seront à finaliser avec le client.

Les revêtements métalliques Idéal Revêtement sont munis d'une garantie de 40 ans.

### Porte de garage :

Nous avons choisi une porte de garage électrique de Portes RMS (voir fiches en annexe) :

Modèle : G-5000 rainuré  
Dimension : 14' x 12'  
Panneaux : Acier galvanisé du jauge 26; épaisseur 1 3/4po; Isolation R-16  
Couleur ; blanc Glacier  
Moteur : Micana Pro-HBE; 3/4 HP; frein électro-mécanique

### Système garde neige :

Nous avons choisi le système Garde Idéal de Idéal revêtement comme système empêchant les chutes de neige. (Voir fiche technique en annexe).

### Lumières LED :

Les lumières LEDs seront adaptées aux rondelles de hockey (fiche technique en annexe).

### Ventilateurs :

Notre proposition contient une série de ventilateurs installés au plafond afin de faire circuler l'air et d'éviter une condensation extrême au-dessus de la patinoire.

### Salle Mécanique :

Une salle mécanique intérieur sera aménagée afin de recevoir le panneau électrique.

Fiches technique à venir

### Tableau indicateur :

Le tableau indicateur extérieur sera de marque Varsity compact :

Dimension : 8' x 4'

LED : 15 pouces

Armoire : Acier Galvanisé

Télécommande sans fils avec batterie interne rechargeable

Garantie : 5 ans



### Trottoir au périmètre :

Une dalle de béton sera construite entre le périmètre de la patinoire et le périmètre de la fondation de la structure d'acier.

### Aménagement :

Remise en état des lieux tel qu'existant.

## Expériences et qualification :

ACI Ponts et Ouvrages d'art inc. est incorporée depuis 2013. Son siège social est situé au 1619A Chemin de l'Industrie à Beloeil. Forte d'une équipe composée de plus de 30 ans d'expérience, l'entreprise se spécialise dans la construction et réfection de travaux de ponts, bâtiments, sous-œuvre et de génie civil. L'entreprise compte une centaine de réalisations à son actif.

ACI-POA a su se démarquer par son expertise et sa qualité des travaux livrés depuis le début de son existence. Elle est reconnue tant auprès du Ministère des Transports que dans certaines des municipalités où elle a œuvré.

## Expérience du design-constructeur :

ACI-POA a 13 ans d'expérience en design-construction car tous les projets faits avec le Ministère des transports comportent des éléments majeurs à concevoir et à construire : En voici quelques exemples :

- Batardeaux
- Coffrage de la structure
- Structure d'acier pour soutenir ou soulever un pont
- Plateforme de démolition
- Soutènement des excavations
- Système de levage d'un pont
- Pont & passerelle temporaire
- Etc.

De plus, l'entreprise a mis en œuvre son expertise en conception-constructeur sur d'autres projets :

- Travaux en sous-œuvre au 6980 Chambord à Montréal
- Stabilisation des fondations au 9407 Souigny à Montréal
- Soutènement pour décontamination du sol au 4800 Maisonneuve à Montréal

Sa capacité à former des alliances professionnelles de qualité est très présente dans la gestion de l'entreprise. En voici deux exemples :

**2016 : Centre St-Paul à Montréal**

Décontamination des vides sanitaires et travaux connexes

**Client :** Commission scolaire de Montréal

**Projet :** Ce contrat consistait à excaver le vide sanitaire existant d'un bâtiment d'une surface de 30 000 pi<sup>2</sup> et de stabiliser les fondations avec des travaux en sous-œuvre. De plus, il fallait refaire toute l'électricité, la plomberie et la ventilation existante.

Budget : 2 200 0000\$

Coût Réel : 2 960 000\$

Après ouverture du vide sanitaire, nous avons constaté que l'état des fondations cachées était beaucoup plus détériorées que prévu, il nous a fallu intervenir comme concepteur et s'associer avec un bureau d'ingénieur spécialisé en sous-œuvre et travailler de concert avec l'architecte et les autres professionnels déjà en place. Nous avons dû travailler en collaboration avec 6 organisations dont deux avaient 4 départements différents selon leur spécialité. De plus, il fallait laisser les activités du centre St-Paul actives en tout temps, donc nous avons dû travailler en plusieurs phases tant au niveau structural que de l'utilisation des locaux.

Échéancier : Juin 2016 à Septembre 2017

**Partenaires :** HBGC ingénieur conseil en fondation

Équipe de professionnels : Architectes Leclerc & Associés; Beaudoin Hurens & Ass.; Amec; VLAN payasage; Dunton Rainville.

Référence : Vanessa Cardin-Dubé, Chargé de projet : 514-596-2003 #4338

**2021 : Barrage Émileville à St-Pie**

Remise aux normes du barrage Émileville en 2 phases.

**Client :** Le Ministère de l'environnement et de la lutte contre les changements climatiques.

**Projet :** Le projet à réaliser en deux phases consistait à concevoir et construire un batardeau jusqu'au milieu de la rivière noire d'une dimension capable de rencontrer tous les débits d'eau maximales afin de travailler au sec. Puis démolir le barrage existant et reconstruire le barrage selon les plans et devis du Ministère de l'environnement. Puis de répéter les mêmes étapes en phase 2.

Budget : 2 474 000\$

Coût Réel : 2 357 000\$

Le grand défi de ce projet était de concevoir un batardeau d'une grande dimension (plus grande que le barrage existant) afin de dévier l'eau et de travailler au sec. Le batardeau était d'une hauteur de 6 mètres d'enrochement couvert d'une membrane imperméable. À l'intérieur du batardeau un système de pompage et de canalisation a été mis en place afin d'évacuer les eaux venant du socle rocheux.

Échéancier : Août 2021 à novembre 2022

**Partenaire :** DTA consultant ingénieur en structure & Civil

Référence : Jean-François Paradis, Chargé de projet ; 418-561-3685

## Fiche projet en mode design-conception (clé en main) :

### **2017 : Travaux de soutènement et de décontamination**

Au 4800 Maisonneuve Ouest à Montréal

**Client :** Groupe Ortam

**Projet :** Concevoir et réaliser un plan de soutènement de 2 bâtiments dont un bâtiment de 8 étages afin de décontaminer le terrain à une profondeur de vingt pieds. La surface de travail était de 5 700 pied carré entourée aux quatre coins de bâtiments. Nous avons installé 19 pieux forés au roc, 11 pieux hydrauliques pour le petit bâtiment et un mur berlinois de 67 pieds de long avec des tirants ancrés au roc. Nous avons aussi conçu une structure d'acier afin maintenir en place une structure d'Hydro-Québec muni de plusieurs transformateurs. Ensuite nous avons décontaminé tout le terrain sur une profondeur de vingt pieds et remblayé en sable propre les excavations. Enfin, nous avons réaménager le tout comme avant le début des travaux.

Budget : 940 000\$

Coût Réel : 940 000\$

Échéancier : Octobre 2017 à Décembre 2017

**Partenaire :** HBGC ingénieur Conseil en fondation

Référence : Andrei Cerchez, Chargé de projet : 514-839-6043

## Expertise pour le projet de toit de la patinoire :

Pour réaliser le présent projet ACI-POA s'est associé avec 2 joueurs extrêmement présent dans la MRC des maskoutains. De plus, l'équipe que nous vous présentons a réalisé ensemble le projet de la station de pompage du domaine sur le vert à St-hyacinthe. Donc il existe déjà entre les trois partenaires une vision unifiée, un souci de qualité, une communication fluide et esprit d'équipe déjà bien établi. Voici notre équipe :

- **André Duclos Architecte (Maskoutain)**
  - Il sera en charge des plans et devis de la partie architecturale.
  - 40 ans d'expérience
  - Un projet similaire à son actif soit le toit de la patinoire de St-Hugue
  - Plusieurs autres projets dans la région : Hôtel-Dieu, CEGEP, CHSLD, etc.
  -

- **Consumaj inc. Expert Ingénieur conseil**
  - Ils seront en charge des plans et devis de la structure, des fondations, de l'électricité et du civil avec son équipe :
  - Vincent Poirier, ing. Concepteur (Maskoutain)
  - Jean St-Onge, ing. ; Ingénieur en électricité
  - Chérif Baleh, ing ; Ingénieur en structure
  - Salah Bousmal, ing. ; Ingénieur en bâtiment
  - Sophie Rousseau, ing. ; Ingénieure Civil (Maskoutaine)
  - Kévin Boivin, Dessinateur (MRC - Maskoutain)
  - Plusieurs projets a leur actif : développement Station pompage domaine sur le vert, Complexe Commercial, usine de transformation du Malt, etc.
  
- **ACI Ponts et Ouvrages d'art inc.**
  - ACI-POA sera le responsable de la réalisation et de la coordination du projet avec l'équipe suivante :
  - Daniel Laurin, ing. (Né à St-hyacinthe et résident pendant 52 ans)
  - Francis Desrosiers; chargé de projet – Bâtiment (Maskoutain)
  - Paul Bernachez; contremaître – Bâtiment (résident de St-Pie)
  - Xavier Beaudoin – Menuisier (Maskoutain)
  - Victor Bernier – Menuisier (MRC Maskoutain)

## Compétence et Expérience du Chargé de projet :

**Daniel Laurin, ing. sera le chargé de projet pour ce contrat.**

Né à St-hyacinthe il est ingénieur civil et membre de OIQ depuis 1986.

Il a plus de 35 ans d'expérience à son actif.

Il est le président et fondateur de l'entreprise ACI-POA en 2013.

Orienté sur l'émergence d'idées nouvelles, la recherche de la qualité et l'amélioration des systèmes. Vif d'esprit, saisit rapidement les réalités complexes et trouve des solutions originales.

Bon communicateur, capte l'attention et influence positivement autrui. Rallie les forces positives, mobilise les volontés de tous et chacun et capitalise sur les ressources imaginatives de collaborateurs. Habile négociateur, persuasif pour en arriver à des ententes << Gagnant-Gagnant >>.

Il a acquis de solides capacités de gestion tant de la qualité, la gestion des intervenants, des équipes de travail, des sous-traitants et des équipements de productions.

Pendant 35 ans il a œuvré comme directeur de projet dans quelques entreprises soit :

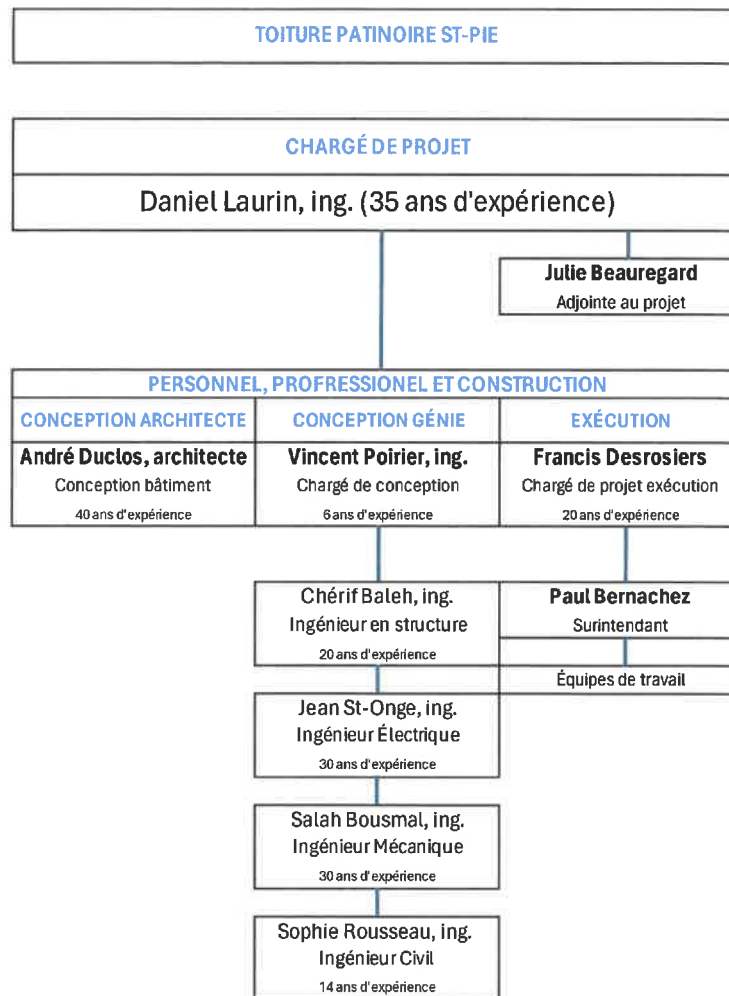
- Pavages Maska inc. (12 ans)
- Bisson Expert inc. (7 ans)
- Entreprise Michaudville (5 ans)
- Asphalte Desjardins (3 ans)
- ACI-POA (11 ans)

Principales Réalisations :

- Bâtiments
  - o Station de pompage domaine sur le vert à SHY
  - o Réfection du 1400 St-Antoine à SHY
  - o Laboratoire ETS à MTL
  - o Réfection vide sanitaire du Centre St-Paul
  - o Etc.
- Fondation en sous-œuvre :
  - o 4800 Maisonneuve Ouest à Mtl (Mur Berlinois et 30 pieux forés et hydraulique)
  - o Ferme Blanchette à St-Charles-sur-Richelieu (97 pieux à 125 pi de profond)
  - o Résidence Dituliot à Montréal (120 pi de réfection de fondation)
  - o Plus de 50 projets par année réalisés.
- Ponts & Chaussées :
  - o 2 ponts architecturaux au Lac Brome
  - o Viaduc Grande-Allée A-20 Mont st-Hilaire
  - o Réfection Pont Montarville à Boucherville
  - o Etc.

## Organigramme des ressources proposées :

### ORGANIGRAMME



## Opération et entretien de l'ouvrage dans le temps :

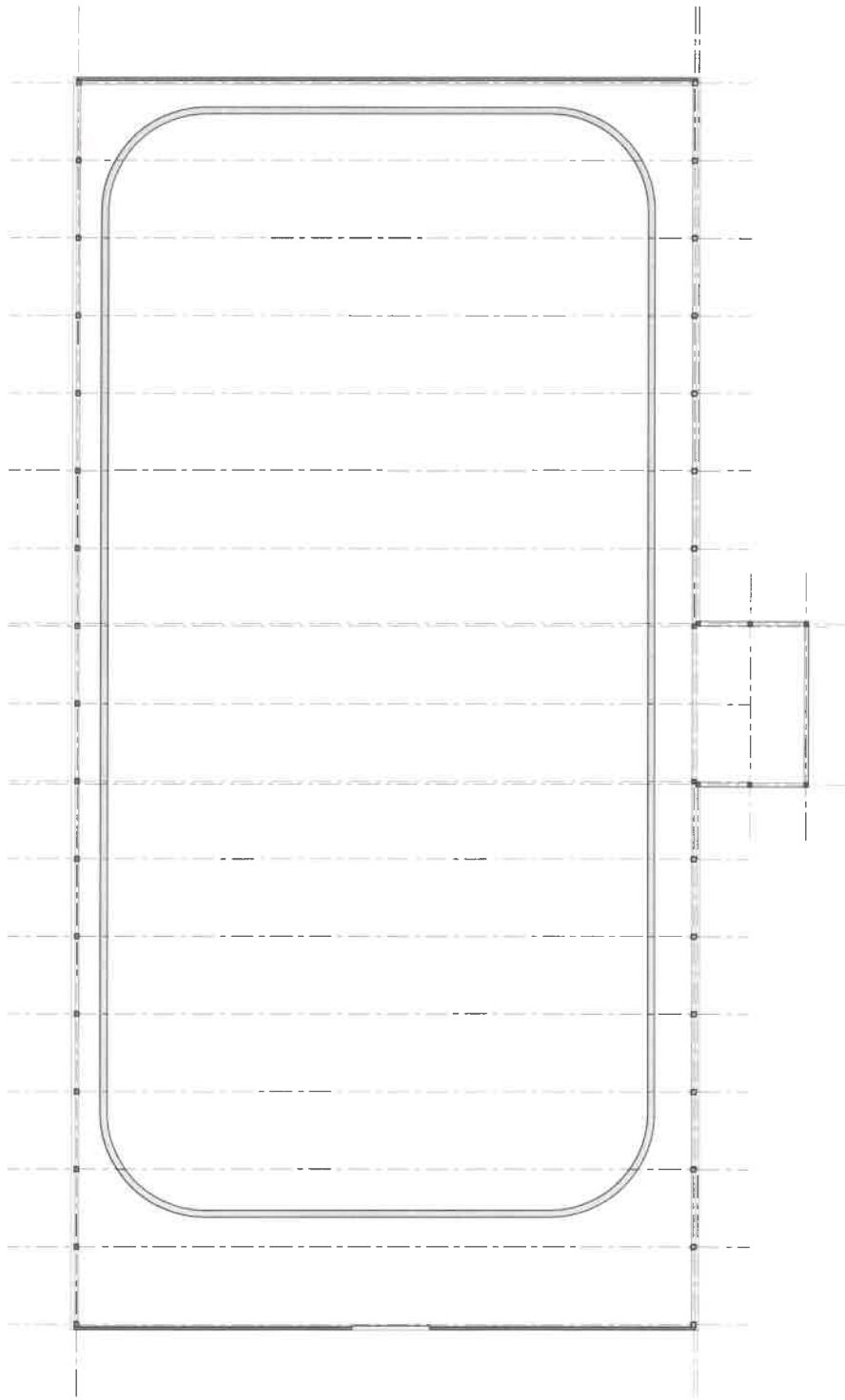
Aucune opération ou entretien majeures n'est nécessaire dans le temps sauf un nettoyage des surfaces lorsque requis.

## ANNEXES

## PLANS ET CROQUIS

## VUE 3D

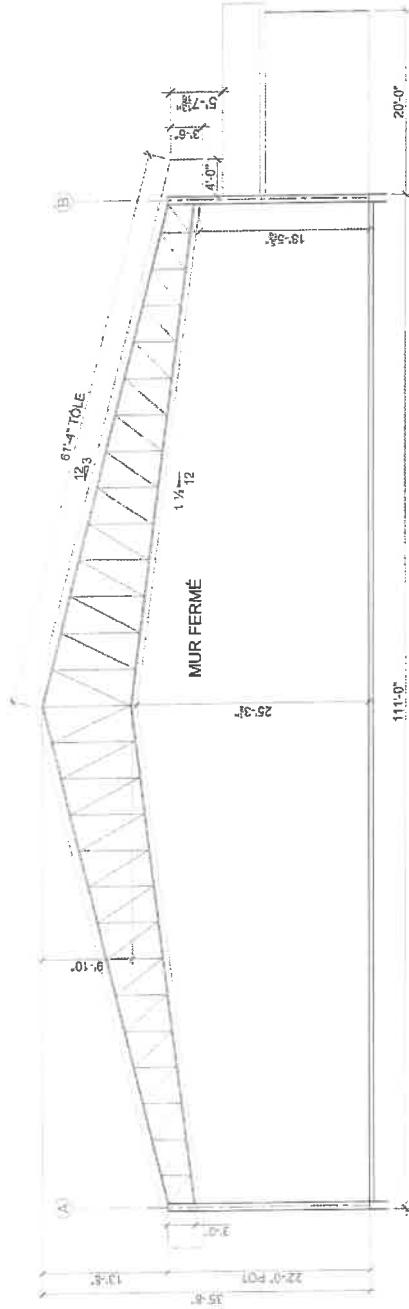




## STRUCTURE D'ACIER



POUR S'UMSION



"A-A"

S:24-1614 MUNICIPALITÉ ST-PIE RE:2.111.01.2024.02.01.02

**IMPORTANT: CE PLAN EST LA PROPRIÉTÉ DE STRUCTURE D'ACIER VER-MET ET NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉ POUR FABRICATION.**

**NOTE:**  
LE PLAN FINAL SIGNÉ PAR LE PROPRIÉTAIRE OU LE CONTRACTEUR PRIMERA SUR LES AUTRES PLANS



**STRUCTURE D'ACIER VER-MET**  
Division SL TECH Inc.  
5700 rue Lamoureux  
St-Hyacinthe (Qc) J2R 1S4  
Tél: 450-798-5170 Fax: 450-798-5171  
SITE INTERNET: www.vermet.ca

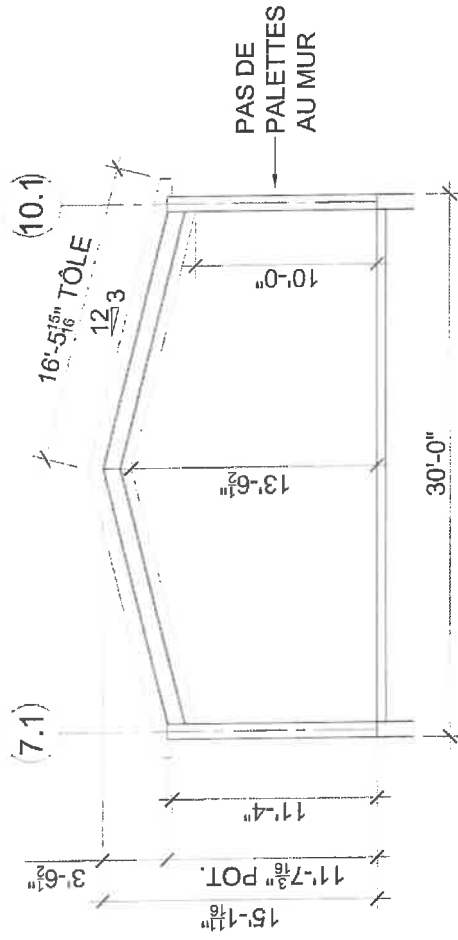
REV	DATE	DESCRIPTION	PAR
2	15/03/2024	ÉMS POUR MODIFICATION P.B.	
1	14/03/2024	ÉMS POUR MODIFICATION P.B.	

PROJET: S-2024-7614  
BÂTIMENT 111'-0" x 228'-0"  
MUNICIPALITÉ ST-PIE  
TOIT DE PATINOIRE  
ST-PIE, QC

TITRE: COUPE DU CHEVRON  
DATE: 18 MARS 24  
ÉCHELLE: N.A.E.  
DESS. PAR: P.B.

2 / 3

POUR SOUMISSION



" B-B "

S-2024-7614, MUNICIPALITÉ ST-PIE, REV22, 116 modif 2024, 08-11-24-1

IMPORTANT: CE PLAN EST LA PROPRIÉTÉ DE STRUCTURE D'ACIER VER-MET ET NE DOIT EN AUCUN CAS ÊTRE UTILISÉ POUR FABRICATION.

NOTE:  
LE PLAN FINAL SIGNÉ PAR LE  
PROPRIÉTAIRE OU LE CONTRACTEUR  
PRIMERA SUR LES AUTRES PLANS.



STRUCTURE D'ACIER VER-MET  
Division SL TECH Inc.  
5700 rue Lamoureux  
St-Hyacinthe (QC) J2R 1S4  
Tél.: 450-786-5170 Fax: 450-786-5171  
SITE INTERNET: www.vermet.ca

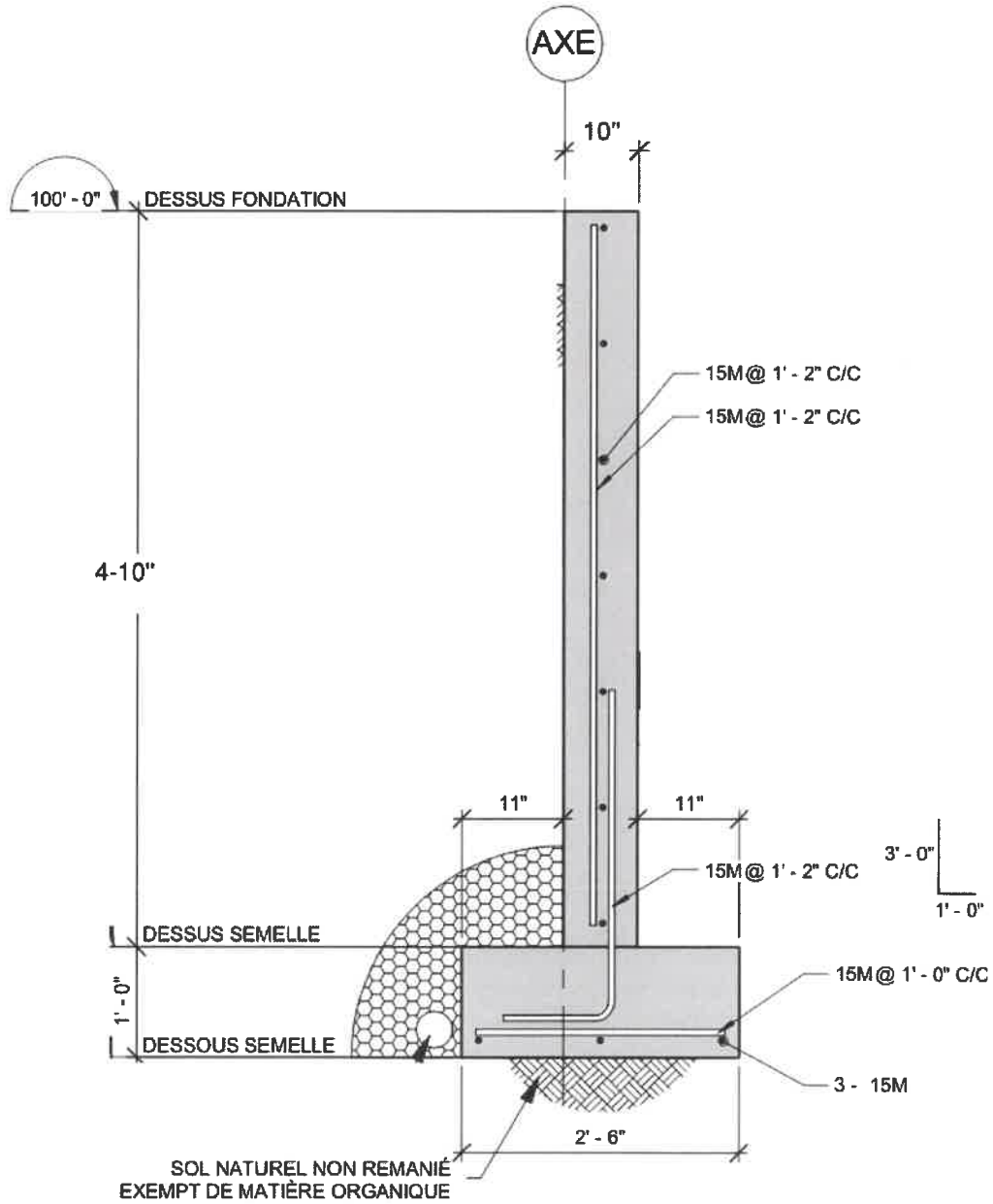
REV	DATE	DESCRIPTION	PAR
2	16/06/2024	ÉMIS POUR MODIFICATION	P.B.
1	14/02/2024	ÉMIS POUR MODIFICATION	P.B.

PROJET: S-2024-7614  
BATIMENT 111'-0" x 226'-0"  
MUNICIPALITÉ ST-PIE  
TOIT DE PATINOIRE  
ST-PIE, QC

TITRE: COUPE DU CHEVRON  
DATE: 18 MARS 24  
ÉCHELLE: N.A.E.  
DESS. PAR: P.B.

3 / 3

# MUR DE FONDATION



## TOITURE, PLAFOND & MURS

### PROFILÉ AMERI-CANA<sup>MC</sup> (TOITURES ET LAMBRIS)

#### RÉSISTANCE ET POLYVALENCE

Le profilé Ameri-Cana pour toitures et lambris d'Idéal Revêtement est spécialement conçu pour accommoder des charges supérieures avec sa base d'acier de rigidité maximale de 80 000 lb/po<sup>2</sup> et ses cinq côtes de 3/4 de pouce de hauteur espacées à tous les neuf pouces. Cette capacité supérieure représente aussi des économies de fourrures de bois ou de métal pour l'utilisateur. Voir les tableaux de charges ci-contre.

#### « LA COCHE EST PLUS RAIDE! »



Les côtes de notre profilé Ameri-Cana sont renforcées pour mieux recevoir les vis. Son apparence symétrique et l'angle plus prononcé de ses côtes font du profilé Ameri-Cana le revêtement de toiture ou de lambris par excellence pour les bâtiments agricoles, commerciaux et industriels de même que pour les bâtiments résidentiels.



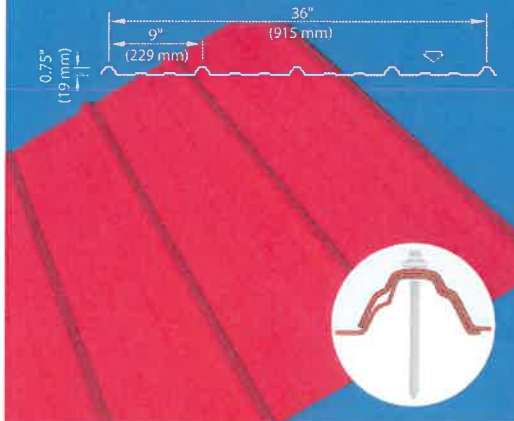
#### UNE ÉTANCHÉITÉ À TOUTE ÉPREUVE

Le profilé Ameri-Cana d'Idéal Revêtement offre la meilleure protection contre les intempéries grâce à sa rainure anti-siphon qui empêche les infiltrations d'eau attribuables à l'action capillaire. Cette caractéristique rend le profilé Ameri-Cana « idéal » comme revêtement de toiture pour recouvrir de longues pentes de toit à l'inclinaison aussi faible que 3/12.

#### DISTRIBUTION UNIFORME DE LA CHARGE (LB/PI<sup>2</sup>) POUR TRIPLE PORTÉE

(Valeurs testées par ASTM E72-05)

	18"	24"	30"	36"	42"	48"
Calibre 29 (.016")	304	171	95	67	49	38
Calibre 26 (.021")	423	237	135	87	63	48



### 4 COUCHES DE PROTECTION POUR UN USAGE PROLONGÉ

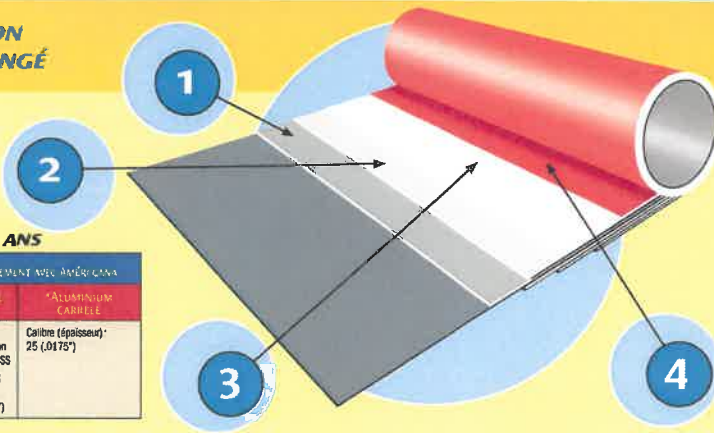
- 1 COUCHE DE ZINC (CALV G-90)
- 2 TRAITEMENT AU PHOSPHATE DE ZINC
- 3 COUCHE D'APPRÊT
- 4 SÉRIE PERSPECTRA<sup>MC</sup> / WEATHERX<sup>MC</sup>

#### GARANTIE LIMITÉE DE 40 ANS

##### UN FINI DE VOTRE CHOIX

\*DISPONIBLE SEULEMENT AVEC AMERI-CANA

ACIER ORLIVÉ (FINI NATUREL)	ACIER GALVANISÉ PÂLE (FINI NATUREL)	ACIER GALVANISÉ FUS-PEINT	*ALUMINIUM CABRILLÉ
ASTM-A653 SS Grade 80, Z275 (G-90); Calibres (épaisseur): 29 (.016") et 26 (.021")	ASTM-A792 SS Grade 80, A2165; Calibre (épaisseur): 29 (.016")	Série Perspectra <sup>MC</sup> / WeatherX <sup>MC</sup> ; voir sélection de couleurs: ASTM-A653 SS Grade 80, Z275 (G-90); Calibres (épaisseur) 29 (.016") et 26 (.021")	Calibre (épaisseur): 25 (.0175")



## Améri-Cana

Le profilé "Améri-Cana" s'adapte à tout environnement. Il peut être utilisé comme feuille de revêtement, de toiture ou de mur sur des bâtiments agricoles, commerciaux ou d'industries légères. C'est ce qu'il vous faut pour recouvrir des toits avec de longues pentes et peu d'inclinaison (minimum 3/12).

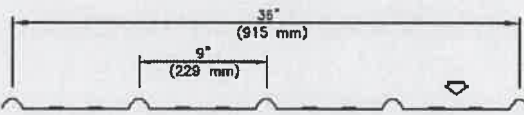
Fabriqué avec une base d'acier de rigidité maximale, soit une capacité de 80 000 livres/po2 et muni de 5 côtes de 3/4" de hauteur à tous les 9 pouces; "l'Améri-Cana" jouit d'une force incomparable, lui permettant donc d'accommoder des charges supérieures.

Avec "l'Améri-Cana" vous épargnez "temps et argent" ! Les panneaux mesurent 36" de largeur



0.75"  
(19 mm)

### Profilé



- Fiche Technique
- Brochure
- CondenStop
- Guide d'Installation

- Charte de Couleur
- Charte de Nouvelles Couleur
- Garantie (Couleur)
- Réflectance Solaire
- Garantie (AZ165)

### Utilité

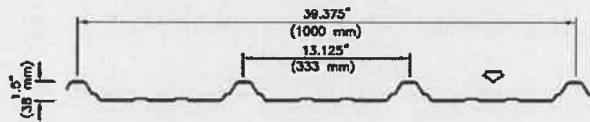
Le panneau Utilité d'Idéal Revêtement est très polyvalent, pouvant être utilisé pour toitures ou comme lambris sur structures d'acier ou de bois, pour des bâtiments commerciaux ou industriels.

Comme panneau de toiture, le panneau "Utilité" offre une économie maximale, ne sacrifiant que légèrement sa capacité de charge et peut s'installer sur des fourrures fixées aux 48 pouces dans presque toutes les régions de l'Est du Canada et du nord-est des États-Unis.

Comme lambris seulement, on peut l'utiliser en version renversé sous l'appellation Utilité Renversé.



### Profilé



- [Fiche Technique \(Métrique\)](#)
- [Fiche Technique \(Impérial\)](#)
- [Devis](#)
- [Charte de Couleur](#)
- [Garantie \(Couleur\)](#)
- [Réflectance Solaire](#)
- [Garantie \(AZ180\)](#)

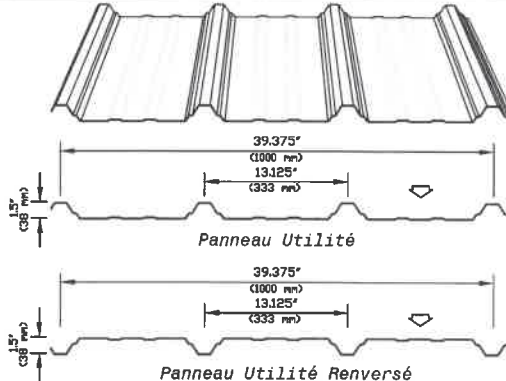
# Panneau Utilité

Pouvant être utilisé comme feuille de toiture ou de lambris sur des structures d'acier ou de bois, pour des bâtiments commerciales ou industriels, le panneau "Utilité" d'Idéal Revêtement est sans doute très versatile.

Comme panneau de toiture, le panneau "Utilité" a été conçu pour donner le maximum d'économie en ne sacrifiant que légèrement sa capacité de charge. En effet, le panneau "Utilité", même lorsqu'en calibre 26 (.021"/0.54mm d'épaisseur) peut être installé sur des fourrures à 48 pouces (1220mm) d'espacement dans presque toutes les régions de l'est du Canada et le nord-est des États-Unis.

Ce panneau compte 4 ondulations de 1 1/2" (38mm) de hauteur à 13.125"/333mm d'espacement, couvre 39.375"/1000mm de largeur et est coupé sur mesure en longueur allant jusqu'à 40 pieds (12.2m).

Pour des applications de lambris seulement, ce panneau peut être aussi renversé pour ainsi être nommé "Panneau Utilité Renversé".



Épaisseur Nominale Totale (mm)	Épaisseur Nominale de l'âme (mm)	Moment Résistant		Moment D'inertie (mm <sup>4</sup> x 10 <sup>8</sup> )
		Mi-portée (mm <sup>4</sup> x 10 <sup>8</sup> )	Support (mm <sup>4</sup> x 10 <sup>8</sup> )	
0.50	0.46	13.3	13.4	86
0.65	0.61	19.1	18.2	119
0.80	0.76	24.0	23.1	151

### (MÉTRIQUE)

UNIFORMLY DISTRIBUTED LOADS (K <sub>Pa</sub> )							
Portée	Support (mm)	Calibre 26 (0.60mm)		Calibre 24 (0.65mm)		Calibre 22 (0.80mm)	
		B	D	B	D	B	D
S	610	9.37	33.64	13.47	46.36	16.59	56.02
	762	6.00	17.23	8.64	23.73	10.59	36.22
	915	4.15	9.96	6.00	13.77	7.57	17.48
	1067	3.06	6.30	4.39	8.64	5.57	11.03
	1220	2.34	4.20	3.37	5.81	4.25	7.37
	1372	1.86	2.93	2.69	4.05	3.37	5.17
	1524	1.51	2.16	2.15	2.98	2.73	3.76
	1675	1.22	1.61	1.81	2.25	2.26	2.83
L	1829	1.03	1.27	1.51	1.71	1.90	2.20
	1982	0.88	0.88	1.27	1.37	1.61	1.71
	2134	0.78	0.78	1.12	1.07	1.37	1.37
	2286	0.68	0.58	0.90	0.86	1.22	1.12
	2439	0.59	0.54	0.83	0.73	1.07	0.93
	2591	0.54	0.44	0.73	0.59	0.93	0.78
	2744	0.49	0.39	0.68	0.49	0.83	0.63
	D	610	9.47	80.70	12.84	111.31	16.31
762		6.05	41.30	8.20	57.02	10.45	72.55
915		4.20	23.92	5.71	33.00	7.23	41.59
1067		3.06	15.04	4.20	20.75	5.32	28.46
1220		2.34	10.11	3.22	13.91	4.00	17.72
1372		1.86	7.08	2.54	9.76	3.22	12.45
1524		1.51	5.17	2.05	7.13	2.59	9.08
1675		1.27	3.86	1.71	5.37	2.15	6.83
U	1829	1.07	2.98	1.42	4.10	1.81	5.27
	1982	0.88	2.34	1.22	3.22	1.56	4.15
	2134	0.78	1.90	1.03	2.59	1.32	3.32
	2286	0.68	1.51	0.93	2.10	1.17	2.69
	2439	0.59	1.27	1.76	1.76	1.03	2.20
	2591	0.54	1.07	0.73	1.46	0.88	1.86
	2744	0.49	0.88	0.63	1.22	0.78	1.56
	T	610	11.81	63.56	16.01	87.66	20.36
762		7.57	32.56	10.25	44.87	13.03	57.12
915		5.27	18.84	7.13	25.87	9.03	33.05
1067		3.86	11.68	5.22	16.35	6.64	20.80
1220		2.98	7.96	4.00	10.94	5.08	13.96
1372		2.34	6.57	3.17	7.71	4.00	9.81
1524		1.90	4.05	2.59	5.61	3.27	7.13
1675		1.56	2.59	2.10	4.20	2.66	5.37
P	1829	1.32	2.34	1.78	3.27	2.25	4.15
	1982	1.12	1.86	1.51	2.54	1.95	3.27
	2134	0.98	1.47	1.32	2.05	1.66	2.59
	2286	0.83	1.22	1.12	1.66	1.46	2.10
	2439	0.73	0.98	1.03	1.37	1.27	1.76
	2591	0.63	0.83	0.88	1.12	1.12	1.46
	2744	0.59	0.68	0.78	0.98	1.03	1.22

B = Charges en flexion pour un effort maximum D = Charges pour une flèche de L/180

### MATÉRIEL DISPONIBLE

**Acier Galvanisé**  
 - (ASTM A-653 SS, grade 33, Z275 (G-90));  
 Calibres (épaisseurs): 26 (.021"/0.54mm),  
 24 (.026"/0.66mm),  
 22 (.032"/0.81mm),  
 20 (.038"/0.96mm).

**Acier Galvalume Plus**  
 - (ASTM A-792 SS, grade 33, AZ180);  
 Calibres (épaisseurs): 26 (.021"/0.54mm),  
 24 (.026"/0.66mm),  
 22 (.032"/0.81mm).

**Acier Galvanisé pré-peint**  
 - (ASTM A-653 SS, grade 33, Z275 (G-90));  
 Série Perspectra **PLUS**<sup>SMC</sup>/ Weather XL<sup>SMC</sup>;  
 voir charte de couleurs<sup>\*1</sup>;  
 Calibres (épaisseurs): 26 (.021"/0.54mm),  
 24 (.026"/0.66mm),  
 22 (.032"/0.81mm).

Limite élastique minimale	Fy = 33,000.00 P.S.I. (228 Mpa)
Contrainte maximale	Fb = 20,625.00 P.S.I. (144 Mpa)
Module de Young	(E) = 29,500,000.00 P.S.I. (203 Mpa)

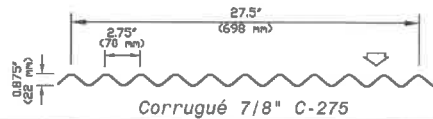
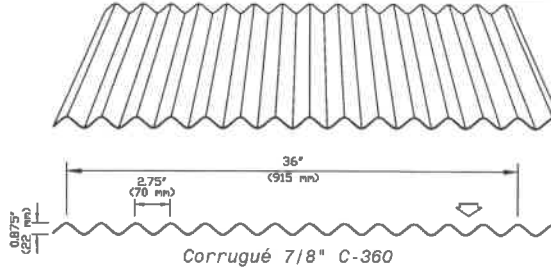
\*1: D'autres finis et calibres (épaisseurs) sont disponibles, consultez notre bureau

# Corrugué 7/8"

Installé soit à la verticale ou à l'horizontale, le «Corrugué 7/8"» (22mm) subi un regain de vie dans les années 1990, en s'adaptant bien aux nouvelles formes architecturales. Il donne un nouvel air aux bâtiments commerciaux, institutionnels et industriels.

Ce produit qui peut être utilisé comme revêtement de toiture ou de lambris est formé en panneaux couvrant 36" (915mm) ou 27½" (698mm) en largeur et coupés sur mesure en longueurs allant jusqu'à 40 pieds (12.2m).

Le «Corrugué 7/8"» (22mm) est disponible dans un vaste choix de matériaux et de couleur.



## MATÉRIEL DISPONIBLE

### Acier Galvanisé

- (ASTM-A653 SS grade 33, Z275 (G-90));
- Calibres (épaisseurs): 30 (.015"/0.38mm), 28 (.018"/0.45mm), 26 (.021"/0.54mm), 24 (.026"/0.66mm), 22 (.032"/0.81mm), 20 (.038"/0.96mm), 18 (.049"/1.25mm).

### Acier Galvalume Plus

- (ASTM-A792 SS grade 33, AZ180);
- Calibres (épaisseurs): 30 (.015"/0.38mm), 28 (.018"/0.45mm), 26 (.021"/0.54mm), 24 (.026"/0.66mm), 22 (.032"/0.81mm).

### Acier Galvanisé pré-peint

- (ASTM-A653 SS grade 33, Z275 (G-90));
- Série Perspectra **PLUS**<sup>SM</sup> / Weather XL<sup>SM</sup>; voir charte de couleurs\*1.
- Calibres (épaisseurs): 30 (.015"/0.38mm), 28 (.018"/0.45mm), 26 (.021"/0.54mm), 24 (.026"/0.66mm), 22 (.032"/0.81mm).

Limite élastique minimal	Fy = 33,000.00 P.S.I. (228 Mpa)
Contrainte maximale	Fb = 20,625.00 P.S.I. (144 Mpa)
Module de Young	(E) = 29,500,000.00 P.S.I. (203 Mpa)

\*1): D'autres finis et calibres (épaisseurs) sont disponibles, consultez notre bureau.

Épaisseur Nominale (mm)	Épaisseur De l'âme (mm)	Module de Section		Moment d'inertie (mm <sup>4</sup> x10 <sup>6</sup> )
		Mi-portée (m-kg)	Support (m-kg)	
0.50	0.46	11.3	11.4	28.9
0.65	0.61	15.2	15.2	38.6
0.80	0.76	19.0	19.0	48.2

### (MÉTRIQUE)

CHARGE MAXIMALE À DISTRIBUTION ÉQUILIBRÉE (Kpa)							
Portée	Support (mm)	Calibre 28 (0.50mm)		Calibre 24 (0.65mm)		Calibre 22 (0.80mm)	
		B	D	B	D	B	D
S I M P L E	610	5.13	11.33	10.74	15.09	13.38	18.84
	762	4.10	5.81	6.83	7.71	8.59	9.67
	915	3.42	3.37	4.78	4.49	5.96	5.57
	1067	2.64	2.10	3.52	3.52	4.39	3.52
	1220	2.00	1.42	2.69	1.93	3.37	2.34
	1372	1.61	0.98	2.10	1.32	2.64	1.86
	1524	1.27	0.73	1.71	0.98	2.15	1.22
	1675	1.07	0.54	1.42	0.73	1.78	0.93
	1829	0.88	0.44	1.17	0.54	1.46	0.68
	1982	0.78	0.34	1.03	0.44	1.27	0.54
D O U B L E	2134	0.63	0.24	0.88	0.34	1.07	0.44
	2286	0.59	0.20	0.78	0.29	0.98	0.34
	2439	0.49	0.20	0.68	0.24	0.83	0.29
	610	5.13	27.14	10.74	36.18	13.38	45.26
	762	4.10	13.91	6.83	16.55	8.59	23.14
	915	3.42	8.05	4.78	10.74	5.96	13.43
	1067	2.64	5.08	3.52	6.74	4.39	8.45
	1220	2.00	3.37	2.69	4.50	3.37	5.68
	1372	1.61	2.39	2.10	3.17	2.64	3.95
	1524	1.27	1.78	1.71	2.29	2.15	2.88
T R I P L E	1675	1.07	1.32	1.42	1.76	1.76	2.20
	1829	0.88	1.03	1.17	1.32	1.47	1.66
	1982	0.78	0.78	1.03	1.07	1.27	1.32
	2134	0.63	0.63	0.88	0.83	1.07	1.07
	2286	0.59	0.54	0.78	0.88	0.98	0.88
	2439	0.49	0.44	0.68	0.59	0.83	0.68
	610	5.76	21.38	12.64	28.51	16.75	35.64
	762	4.59	10.94	8.59	14.60	10.74	18.26
	915	3.86	6.35	5.96	8.45	7.42	10.55
	1067	3.27	4.00	4.39	5.32	5.47	6.64
1220	2.49	2.69	3.37	3.56	4.20	4.44	
1372	2.00	1.86	2.64	2.49	3.32	3.12	
1524	1.61	1.37	2.15	1.81	2.69	2.29	
1675	1.32	1.03	1.76	1.37	2.20	1.71	
1829	1.12	0.78	1.46	1.07	1.86	1.32	
1982	0.83	0.63	1.27	0.83	1.56	1.03	
2134	0.83	0.49	1.07	0.68	1.37	0.83	
2286	0.73	0.39	0.98	0.54	1.17	0.68	
2439	0.63	0.34	0.83	0.44	1.03	0.54	

B = Charges en flexion pour un effort maximum D = Charges pour une flèche de L/180

# PORTE DE GARAGE



**Portes RSM**  
GARAGA EXPERT

709, route 219  
Napierville QC JOJ 1L0  
portesrsm.com

Tél. : 450 245-1118  
Télec. : 450 245-1168

<b>Client</b> ACI Ponts et Ouvrages d'Art Rue de l'Industrie Beloil, QC, Tél. : Cell. : 438-885-7976 Courriel : estimateur@aci-ponts.com Projet : CONSTRUCTION NEUVE	<b>No de proposition : 3498434-1</b> <b>Préparée par :</b> Dominik Locat Cell. : (438) 830-8604 Courriel : dlocat@portesrsm.com <b>Description :</b> G-5000 rainuré blanc glacier (sans fenêtre) <b>Date :</b> 2024/08/16 <b>Expire le :</b> 2024/09/15
---	--

**Modèle :**  
G-5000, Rainuré

**Quantité :**  
1

**Dimensions :**  
14' 0" x 12' 0" (largeur x hauteur)

**Panneaux :**  
En acier, 1 3/4" d'épaisseur, isolation R-16

Acier galvanisé de jauge 26. Fini grain de bois léger. Chaque panneau est doté d'un joint d'étanchéité Interlok très robuste imbriqué mécaniquement et non pas seulement collé. Isolation fait de mousse de polyuréthane, injectée à haute pression.

**Couleur :**  
Blanc glacier

**Coupe-Froid de bas PVC Noir complet**

Son caoutchouc en forme de "U" demeure flexible même lors de grand froid.

**Coupe-Froid de cadre Aluminium #101 Complet**

**Ferronnerie :** Dura+, 3" industrielle

- Surélévation de 63 pouces
- Métal
- Roulette acier
- Poids (Porte + Quincaillerie) : 373 lb
- Espace plancher/plafond : 216 po
- Surcharge rail incliné, pente 1 / 12
- Pentures doubles
- Angle continu
- Ressort tension 49 000 cycles
- Poids (Quincaillerie) : 86 lb.
- Quantité de barres de renfort : 5
- Precision et "football"



**Ouvre-porte(s) :** Micanan Pro-HBE 115V 3/4HP (Qté:1)  
**Description :**



- Type: Jackshaft
- Usage: Commercial Limité
- Puissance: 3/4 HP
- Voltage: 120V
- 1 Phase
- Station 3 boutons open-close-stop Nema-1
- Frein Electro-mécanique
- Receveur intégré avec antenne
- Photocellules Nema 1 Micanan

... Suite sur la page suivante

Page 1/3

## SYSTEME DE GARDE NEIGE



### *Garde Idéal*

Le "**Garde Idéal**" diminue le risque de chute de glace et de neige. Il peut être installé sur n'importe quel type de toit (métal, bardeaux d'asphalte, bardeaux de cèdre et ardoise.)

#### Composants

**Support :** 1/8" (3,2mm) d'épaisseur d'acier galvanisé G-90 avec des trous de 1/4" (32mm) de diamètre muni d'un anneau de plastique. Chaque **support** inclus des vis #14x2 HHA avec rondelles de néoprène.



**Tuyau :** 1/16" (1,5mm) d'épaisseur d'acier galvanisé G-90, 1" (25,4mm) de diamètre par 4' (1,21m) de long avec une extrémité d'insertion de 3" (75mm) donc, 45" (1,14m) de longueur utilisable.

#### Disponibilité

Disponible en fini galvanisé ainsi que toutes les couleurs standards.



#### Installation

L'ancrage des supports du "**Garde Idéal**" est essentiel pour la performance du système. La neige et la glace exercent une pression sur les vis, donc un sous-toit solide est important. L'espacement des supports ne devraient pas excéder 24" C.C.



1418 rue Michael  
Ottawa, Ont., Canada K1B 3R2  
Tel: (613) 746-3206  
Fax: (613) 746-0445  
Ligne Directe: 1-800-267-0860  
Courriel: info@ideelroofing.ca

IG-BROCHURE.DWG REV: 30 may '18

# VENTILATEURS

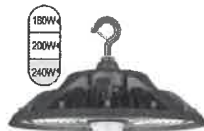


## Lumières LEDs



TLHBUS240A80

IP66



WATT ET CCT AJUSTABLES



Accessoires non inclus



### Caractéristiques TLHBUS240A80

Caractéristiques électriques	
Numéro de modèle	TLHBUS240A80
DLC ID	S-D2TR3X
Puissance (W) ± 10%	180 W - 200 W - 240 W
Alimentation (V)	120-240 V, 50/60 Hz
Efficacité ± 3%	152 lm/W
Facteur de puissance	0.9
Tension variable (V)	0-10 V
Protection de surtension	4 Kv
Distorsion harmonique totale	< 15%
Caractéristiques photométriques	
CRI	80
CCT	4 000 K / 5 000 K
Angle de faisceau	120°
Lumen ± 3%	180w: 27 360lm   200w: 30 400lm   240w: 36 480lm
Caractéristiques mécaniques	
Index de protection	IP66
Matériau	Aluminium
Lentille	Cristal (polycarbonate)
Poids net	3 kg
Dimension produit (mm)	± 6324.3 x 172.7 mm
Dimension produit (pouces)	± 249.0 x 6.8
Humidité d'opération	10% - 90%
Température d'opération	40°C - 43°C
Durée de vie (L70)	60 000 heures

### Description du produit:

- Matériaux légers pour faciliter l'installation en hauteur.
- Lentille de polycarbonate avec projection de 120°. Lentilles 60° et 90° sur commande.
- Ensemble de suspension en acier inoxydable 600 mm inclus.
- Fil d'alimentation de 2 mètres.
- Protection contre les surtensions de 4 Kv.
- Autres CCT disponibles sur commande.
- Economie jusqu'à 70% d'énergie comparé aux éclairages conventionnels.

### Utilisations:

Entrepôt, atelier, garage, industrie, arène et autres lieux aux plafonds hauts.

Info@technilight.ca

WWW.TECHNILIGHT.CA

Modèle 2024 - Dernière édition 2024

REV 1.3.3

## TABLEAU INDICATEUR



### Tableau d'affichage extérieur

COULEUR: BLEU | SPORTS: BASEBALL

QUANTITE: 1 | AJOUTER AU PANIER

Crédit offert par [paybright](#) par [afim](#) | Obtenir une préapprobation

### Tableau d'affichage extérieur

Tableau d'affichage extérieur Varsity compact comporte des chiffres LED de 15 pouces et affiche toutes les informations de base des jeux. Chiffres LED de 15 pouces avec écrans de protection. Armoire en acier galvanisé avec finition en poudre. Télécommande sans fil avec batterie interne rechargeable. Dimensions 8' x 4' x 8". Poids 150 livres. Électrique Circuit CA mis à la terre de 20 A, 120 V, 60 Hz

Peut servir pour une grande variété de sport dont le baseball, le hockey, le basketball et le volleyball entre autres.

### Spécifications des Tableau d'affichage extérieur

- Garantie limitée de 5 ans
- Chiffres LED 15"
- Choix de sports



## CV ANDRÉ DUCLOS Arch.

### **André Duclos, architecte ADA / expert-conseils**

Curriculum vitae / 2024-08-19

#### **Formation académique**

Baccalauréat en architecture (1978) Université Laval  
Diplôme d'études collégiales (DEC) (1972) Cégep de Drummondville

#### **Expérience professionnelle**

Décembre 2009...	André Duclos, architecte ADA / expert-conseils
Avril 1997 à déc. 2009	Duclos + Fournier / architectes
Avril 1991 à avril 1997	Baril Duclos Fournier, architectes
Avril 1990 à avril 1991	Duclos Baril, architectes
Avril 1985 à avril 1990	Côté Duclos Baril, architectes
1981 à 1991	Construction Bugère Inc., entrepreneur général de Saint-Hyacinthe
1981 à avril 1985	Côté Duclos, architectes
1982 - 1984	Cegep de Dr'ville (enseignant mi-temps / estimation et évaluation foncière) Cegep de St-Hyacinthe (enseignant aux adultes / estimation et lecture de plans et devis.)
1979 à 1981	Construction Fugère, entrepreneur général de Dr'ville
1977 à 1979	Laurent Joyal, architecte

#### **Profil d'expérience**

Architecte depuis 46 ans, André Duclos a su développer, dès le début de sa carrière, une grande facilité à bien comprendre les mécanismes de la construction, les embûches reliées aux travaux de rénovation, modification et/ou construction et ce tant aux niveaux des immeubles résidentiels, commerciaux, institutionnels qu'industriels.

C'est dans cette optique qu'André Duclos architecte a débuté sa carrière comme collaborateur auprès d'une entreprise de construction durant une période de plus de 18 mois où il a agi comme estimateur, gestionnaire de projet, période où il a en plus approfondi le volet expertise auprès de diverses compagnies d'assurances.

De 1983 à 1991, André Duclos fut simultanément co-fondateur et associé de Construction Bugère Inc, entreprise bien implantée au Québec et ce tout en maintenant le bureau d'architectes en bon fonctionnement. Cette période fut propice pour implanter à bon escient, les bases et les règles de contrôle tant sur la qualité des estimations, des échéanciers, de l'analyse des valeurs et surtout sur les modes de construction pouvant amener matière à poursuite professionnelle.

André Duclos, architecte  
ADA / expert-conseils  
Curriculum vitae / 2024-08-19

Responsable de la gestion et du contrôle de la qualité de la firme d'architectes, André Duclos s'est donné le mandat et ce dès le début de sa pratique, de bien documenter, former et soutenir tout son personnel tant au niveau professionnel, technique que clérical.

Grâce à son bagage professionnel, André Duclos architecte détecte aisément les problématiques et conséquences suite à la mauvaise utilisation des matériaux ainsi que leur mise en place. Toujours soucieux d'être à l'avant-garde du marché de la construction, André Duclos participe depuis plusieurs années à la formation continue axée sur les fondements et règles de l'art de la construction. et ce principalement au niveau de l'enveloppe du bâtiment. Ces formations ont l'avantage d'actualiser ses connaissances tout en faisant découvrir et en le mettant en situation sur les risques et actions à prendre sur les réalités du 21<sup>ème</sup> siècle dans le domaine de la construction où tout est construit de plus en plus vite.

De par son vécu et la localisation de son bureau, André Duclos a toujours baigné dans le monde de l'agro-alimentaire avec ses problèmes et les diverses façons d'y remédier et ce depuis plus de 25 ans. Nombreuses sont les entreprises ayant collaboré à ce cheminement; Fermes Nadeau, Olymel, Agropur, Ultima, Centre Frigorifique Montérégie-Congébec et dernièrement, Brookside-Hershey et Saputo. Au travers de ces divers mandats, André Duclos a su intégrer avec facilité les besoins spécifiques de sa clientèle avec les exigences des divers codes et normes de construction ainsi que ceux de la santé sécurité au travail.

André Duclos, architecte a participé à la réalisation de projets à caractère municipal tel que les usines de filtration et/ou d'épuration des municipalités de St-Hyacinthe et d'Acton Vale et également des projets en contrôle de déchets pour des entreprises privées tel qu'Olymel et ce à leurs divers plans de production à travers la province et au Nouveau-Brunswick.

C'est le souci constant de connaissance et de parfait contrôle du produit qui a amené André Duclos, architecte à accepter, à produire et à livrer aux donneurs d'ouvrages des projets à caractères spéciaux; laboratoire de qualité, chambre blanche, laboratoire de médecine nucléaire, entrepôts réfrigérés et congélateurs de très grande surface, et ce tant en mode conventionnel qu'en mode accéléré « Design and Build ».

André Duclos a toujours eu à cœur les intérêts de sa clientèle. Cette vocation enrichie de son expérience et de son expertise assure un contrôle et une parfaite maîtrise du produit souhaité. Par ces nombreux mandats, André Duclos a su développer une vision précise et proactive du processus d'expertise et d'analyse et confirme aux donneurs d'ouvrages un résultat des plus probants et toujours dans ces échéanciers respectés.



André Duclos, architecte

## CV Vincent Poirier, ing.

Vincent Poirier, ingénieur	Président directeur général Ingénieur structure
<b>CARRIÈRE</b> Consumaj inc. (depuis 2016)	<b>PROFIL</b> Monsieur Vincent Poirier, président directeur général de Consumaj inc. Experts-Conseils depuis 2022. Ingénieur structure pour Consumaj inc. Experts-Conseils depuis 2020.
<b>FORMATION</b> École Polytechnique de Montréal Baccalauréat en génie civil (2018)	<b>COMPÉTENCES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Gestion de l'organisation</li><li>• Développement des affaires</li><li>• Conception de bâtiments multi étagés en bois, acier et béton</li><li>• Expertise suite à des effondrements de structures</li><li>• Évaluation de structure existante résidentiel, industriel et commercial</li><li>• Vérification de dessins et mise en plans</li><li>• Rédaction de devis</li><li>• Conception de bâtiments multi étagés en bois, acier et béton</li></ul>

### RÉALISATIONS PERTINENTES

#### Complexe commercial et résidentiel :

- Coût du projet : 40M\$
- Structure en béton
- Fondation sur pieux
- 2 étages de stationnement sous terrain
- Rez-de-chaussée commercial
- 3 étages de résidentiel

#### Usine de transformation du malt :

- Coût du projet phase 1 : 60M\$
- Structure en béton et acier
- Fondation par amélioration du sol en place
- Bâtiment sur plusieurs étage non géométrique
- Coordination avec équipementier Allemand et structure asiatique
- Total de 7 bâtiments sur le site

#### Expertise de structure industriel :

- Évaluation de la structure existante
- Méthode de support temporaire pour sécuriser
- Méthode de renforcement permanent

#### Complexe industriel avec structure d'acier usagée

- Coût du projet : 10M\$
- Évaluation de la structure d'acier usagée
- Conception de la nouvelle structure et réutilisation des éléments existants

## CV Jean St-Onge, ing.

Jean St-Onge, ingénieur	Division Bâtiment ICI Électrique
<b>CARRIÈRE</b> Consumaj inc. (depuis 2023)	<b>PROFIL</b> Monsieur Jean St-Onge, ingénieur est membre de la division bâtiment de Consumaj depuis son embauche en 2023. Fort de ses expériences acquises au cours de ses 32 années, il a œuvré dans différents contextes industriels : agroalimentaire, cosmétique et pharmaceutique. Il conçoit des travaux de construction électrique au bâtiment et au procédé. Il intègre les équipements de production et s'assure des BPM ainsi que les normes de sécurité et propose son expertise en contrôle de la production.
<b>FORMATION</b> Université de Sherbrooke (Décembre 1992)	<b>COMPÉTENCES</b> <ul style="list-style-type: none"><li>• Électricité de bâtiment et de procédé ;</li><li>• Gestion de projet et de chantier ;</li><li>• Intégration des équipements de production ;</li><li>• Cahier des charges de contrôle et du HMI</li><li>• Commissioning et mise en service ;</li><li>• Formation.</li></ul>

### RÉALISATIONS PERTINENTES

#### L'Oréal

- Déménagement et intégration d'une unité de fabrication de crème au USA.
  - Relevé de l'unité de fabrication de crème installé à Savannah en Georgie;
  - Transformation de l'usine de Montréal;
  - Intégration, amélioration et mise en service de l'unité de fabrication.

#### Barry Callebaut

- Mise à niveau de l'ensemble des composantes de contrôle (PLC, Drive, instruments, etc) pour les Conches des lignes 3 et 4.
- Construction, intégration, contrôle, chantier et mise en service de la ligne 6 de fabrication de chocolat en vrac.

#### Sealtest

- Construction, intégration, contrôle, chantier et mise en service de la production du lait Pur Filtre.
  - Fabrication et construction *Fast track* en 4 mois d'une usine complète et indépendante par-dessus l'usine existante;
  - Nouvelle entrée 12kV;
  - Nouvelle transformation 3 MVA à 4 MVA ventilé.

#### Gilflax

- Nouvelle usine de fabrication de Filasse de Lin.
  - Contexte d'intégration verticale (Fermier, transformation et transport vers Hong Kong)

#### Alex Couture

- Construction, intégration, contrôle, chantier et mise en service d'une unité de fabrication de farine.

#### R & D

- Culinar : Conception d'un four à cuisson rapide
- H-Q : Développement et réalisation (Niobec) d'une vis double sans fin chauffée par induction.

## CV Chérif Baleh, ing.

Chérif Baleh, Ingénieur	Ingénieur en structure BÂTIMENT
<p><b>CARRIÈRE</b></p> <p>Consumaj inc. (depuis 2016)</p> <p>Fusion Expert Conseil (2015)</p> <p>SNC-Lavalin (2005 à 2014)</p> <p>Cime Consultants (2004)</p> <p>Bâtiment d'acier Finar (2003)</p> <p>Université de Tizi-Ouzou (1988-2003)</p> <p><b>FORMATION</b></p> <p>University of Wisconsin (1987)</p> <p>Université de Tizi-Ouzou (1984)</p>	<p><b>PROFIL</b></p> <p>Monsieur Chérif Baleh, ingénieur est à l'emploi de Consumaj inc. Experts-Conseils depuis 2016.</p> <p><b>COMPÉTENCES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Ingénieur spécialisé en structures membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec ;</li> <li>• Connaissances approfondies théoriques et pratiques sur le génie civil ;</li> <li>• Riche expérience en enseignement et en recherche ;</li> <li>• Conception de structures en béton, en charpente d'acier et en bois pour des bâtiments industriels, commerciaux et institutionnels ;</li> <li>• Maîtrise des logiciels ADA et SAFI.</li> </ul>

### RÉALISATIONS PERTINENTES

#### Station de pompage, Saint-Étienne-de-Lauzon

- La construction d'une station fournissant l'eau potable à toute la région de Saint-Étienne-de-Lauzon (existante et future) à partir du réseau existant de Saint-Nicolas et des installations de traitements des effluents potables de Charny. Coût de la conception de la structure : 850 000 \$.

#### Technologie préliminaire pour la mise à niveau du WTP de Sainte-Foy

- Exécutez l'analyse de processus pour les installations de traitement des effluents de Sainte-Foy et développez les stratégies d'amélioration. Ingénieur pour l'aspect structural.

#### Construction d'approvisionnement en eau, d'aqueduc, d'égout, de routes de l'usine de traitement des eaux usées, municipalité de Saint-Roch-des-Aulnaies

- Construction de trois puits, d'un réservoir, d'un système de traitement de sable-vert avec une double désinfection, des réseaux municipaux, de trois stations de pompage et d'une usine aérée de traitement des eaux usées de lagune. Coût : 21 000 000 \$.

#### Usine de traitement des eaux usées, municipalité de Saint-Jacques-de-Leeds

- Compléter la rénovation du réseau domestique et de l'aqueduc des deux rues principales de la municipalité. Coût : 15 000 000 \$.

#### Apporter jusqu'au niveau les installations de traitement des effluents potables, ville de Chibougamau

- Plans et caractéristiques pour la modernisation et l'évolution des installations de traitement des effluents potables de Chibougamau. Coût : 7 000 000 \$.

#### Construction de barrages et d'une ligne d'approvisionnement, d'installations de traitement des effluents, de quatre stations de pompage et de huit réservoirs pour l'Agence de nationale et de transfert, Algérie

- Construction d'une ligne d'approvisionnement en eau (environ 90 kilomètres, 1 400 millimètres de diamètre ou moins), des installations de traitement des effluents, quatre stations de pompage (génie civil et tous équipement), huit réservoirs (génie civil et tous équipement), y compris l'approvisionnement de courant électrique et tous travaux qui exigent l'automatisation et la gestion à distance de tous les dispositifs de système. Coût : 250 000 000 \$.

## CV Salah Bousmal, ing.

Salah Bousmal, Ingénieur	Ingénieur en mécanique du bâtiment DIRECTEUR DIVISION BÂTIMENT
<p><b>CARRIÈRE</b></p> <p>Consumaj inc. (depuis 2015)</p> <p>Les Consultants SAB (1994 à 2015)</p> <p>RBI Experts-Conseils inc. (1984-1994)</p> <p>G.L.C. Canada inc. (1980-1984)</p> <p><b>FORMATION</b></p> <p>B.Sc.A, Génie mécanique École Polytechnique de Montréal (1980)</p> <p>Brevet technicien supérieur Lycée Technique de Dellys (Algérie) (1975)</p>	<p><b>PROFIL</b></p> <p>Monsieur Salah Bousmal, ingénieur est à l'emploi de Consumaj inc. Experts-Conseils depuis 2015.</p> <p><b>COMPÉTENCES</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Réalisation de projets de construction et de réaménagement de bâtiments.</li> <li>• Responsable des projets mécaniques, incluant la conception, la supervision et la coordination de projets à caractère résidentiel, industriel, institutionnel et commercial.</li> <li>• Réalisation de projets de modernisation, des plans de prévision budgétaire ainsi que des programmes d'entretien et de réparation.</li> </ul>

### RÉALISATIONS PERTINENTES

#### G.L.C. Canada Inc.

- Gestion et coordination de projet d'agrandissement, de transformation et d'amélioration de l'usine de fabrication d'électrodes de graphite. Ces électrodes sont utilisées dans les alumineries, les aciéries et les industries métallurgiques pour la fonte de métal dans les fours à arc électrique.

#### École professionnelle des Métiers, Polyvalente Chanoine-Armand Racicot

- Conception de systèmes mécaniques et surveillance de projets de construction d'écoles, de bâtiments commerciaux et industriels.

#### Olymel, Agromex, Agropur, A. Trahan

- Conception et surveillance de projets industriels se rapportant principalement au domaine agroalimentaire.

#### ACR Montérégie à St-Jean-sur-Richelieu

- Conception du système mécanique incluant la gestion pluviale et les deux postes d'égout.

#### Agropur à Oka

- Poste de surpression d'aqueduc et conception du procédé de traitement de l'usine.

#### Ville de St-Jean-sur-Richelieu

- Conception de différent poste d'égout sanitaire incluant la sélection des pompes.

#### Centre de distribution Olymel à Boucherville

- Conception d'un poste de pompage.

#### Mondi V à Boisbriand

- Conception d'un poste de pompage.

# CV Sophie Rousseau, ing.

SOPHIE ROUSSEAU

INGÉNIEURE SÉNIOR

**Formation :** Université de Sherbrooke (2006) **Domaine :** Civil – Génie municipal

**Membre de l'Ordre des ingénieurs du Québec :** Depuis novembre 2009

**À l'emploi de Consumaj :** Depuis 2021

**Titre de l'emploi au sein de la firme :** Ingénieure sénior, Division civile depuis 2021

**Compétences :**

- Préparation de demande de subvention et autorisation;
- Conception;
- Préparation de rapport d'études, de plans et devis;
- Prévission de coût et de réclamations de dépenses;
- Surveillance des travaux.

**Emplois antérieurs :**

- Shellx (2015-2021)
- Tétratech / BPR (2006-2015)

**Expérience professionnelle :**

Diplômée de l'Université de Sherbrooke, madame Rousseau possède un baccalauréat en génie civil. Au cours des quinze dernières années, elle a réalisé plusieurs projets d'infrastructures municipales et routières pour le compte de nombreuses municipalités et entreprises.

**Expertise dans des projets antérieurs :**

Ville de Saint-Hyacinthe 2023-2024 (Valeur du projet : 5 365 300\$)

- Agrandissement du poste de pompage du Domaine sur le Vert.
- Surveillance des travaux

Municipalité de La Présentation 2022-2023 (Valeur du projet : 4 000 000\$)

- Reconstruction des infrastructures souterraines et de surfaces des rues Gagnon et Giasson.
- Conception, demande de permis et surveillance

Ville de Saint-Hyacinthe 2022 (Valeur du projet : 2 200 000\$)

- Intercepteur Laurier et rue Beaulieu – Remplacement de l'égout sanitaire et protection H2S
- Conception, plans, devis, surveillance

Ville de Saint-Hyacinthe 2021- 2023 (Valeur du projet : 11 280 750\$)

- Séparation des réseaux et ajout d'une conduite principale d'eau potable, sur l'avenue de la Concorde Nord et la rue St-Amand
- Conception, autorisation, plans et devis

Ville de Saint-Hyacinthe 2021-2022 (Valeur du projet : 603 500\$)

- Étude de drainage – Secteur existant de l'avenue Tarte

Municipalité de saint-Dominique 2022 (Valeur du projet : 428 580\$)

- Réfection du pavage de la route Phaneuf
- Conception et surveillance des travaux

Le Patriote 2020 (Promoteur) 2018-2021 (Valeur du projet : 17 350 000\$)

# CV Daniel Laurin, ing.

## Daniel Laurin, ing.

560 St-Laurent Ouest, Longueuil Qc  
Tél : 450-230-1555 Courriel : dlaurin@aci-ponts.com

**25 ans d'expérience** orientée sur l'émergence d'idées nouvelles, la recherche d'opportunité, le changement et l'amélioration des systèmes. Bon communicateur, capte l'attention, influence positivement autrui. Habile négociateur, persuasif pour en arriver à des ententes « Gagnant-Gagnant ».

### Compétences

#### Ponts, Chaussées & Ouvrages d'art

- Qualifié et autorisé comme ingénieur chargé de projet pour les contrats du MTQ.
- Réalisé et géré un à plusieurs ponts par année.
- Estimé et établi prix de vente (fermeture) pour les appels d'offre public.
- Élaboré et déterminé les méthodes de travail, la main d'œuvre et les équipements.
- Négocié toutes les ententes avec sous-traitants et fournisseurs
- Assuré le suivi du calendrier et du contrôle des coûts.

#### Fondation en sous-œuvre (Pieux, Fondation de béton, Mur berlinois, Structure d'acier, etc.)

- Diagnostiqué les problèmes de fondation d'un bâtiment.
- Élaboré diverses solutions.
- Estimé et Établi prix de vente.
- Soutien technique aux équipes de vente
- Réalisé et coordonné environ 300 projets par année.
- Assuré le suivi du calendrier et du contrôle des coûts.

#### Gestion

- Dirigé toutes les activités liées aux opérations des entreprises
- Géré chargés de projet, surintendant, contremaitres, et employés.
- Recruté et sélectionné le personnel de production.
- Piloté le système qualité ISO.
- Perfectionné les système de gestion et suivi de projet avec MS-Project et Excel
- Conçu et implanté tableau de bord corporatif.
- Amélioré les systèmes et procédures de l'entreprise.
- Élaboré plan d'action pour assurer la croissance.
- Instauré et coordonné la mise en place du contrôle des coûts par activité.
- Conçu et développé un logiciel d'estimation.

### Formations

<b>Baccalauréat en Génie Mécanique</b>	École Polytechnique de Mtl	1981-1986
<b>D.S.A. (Diplôme de second cycle en Administration)</b>	Université de Sherbrooke	1989-1991
<b>Commerce des valeurs mobilières</b>	Institut Canadien des valeurs mobilières	1997

#### Formations Continues :

- Mécanique des sols
- Fondations superficielles et profondes
- Gestion de projet
- Santé sécurité au travail
- Gestion de réseau informatique

## Expériences

- Président** – ACI Ponts & Ouvrages d'art inc. Depuis 2018
- Prise de contrôle de l'entreprise
  - Réalisé 5,0M\$ de vente
  - Supervisé toutes les soumissions, réalisations et administration de l'entreprise
  - Développé des nouveaux marchés en décontamination, en sous-œuvre et en coffrage.
- Directeur Général** – ACI Ponts & Ouvrages d'art inc. Depuis 2013
- Démarré une nouvelle entreprise
  - Réalisé 5,0M\$ de vente
  - Chargé de projet de structure Complexe au MTQ
- Directeur régional – Montérégie** – Asphalte Desjardins inc. 2011-2013
- Dirigé tous les travaux routiers en Montérégie
  - Réalisé 8M\$ de travaux par année.
  - Augmenté les ventes de 100%
  - Atteint les objectifs de part de marché de l'entreprise
- Directeur Division Ponts** – Les Entreprises Michaudville inc. 2006-2011
- Réalisé plusieurs ponts par année (7M\$)
  - Augmenté la profitabilité par projet de 20%
  - Amélioré le système qualité et diminué les non-conformités
- Directeur de Production** – Bisson Experts inc. 1999-2006
- Spécialisé en pieux, fondation en sous-œuvre, structure.
  - Coordonné environ 100 projets de sous-œuvre par année
  - Réalisé 6M\$ par année de projet de fondation de tout genre.
  -
- Directeur** – Pavages Maska inc. 1986-1998
- Dirigé et coordonné tous les contrats de l'entreprise
  - Réalisé 15M\$ de travaux par année
  - Participé au développement des affaires

## Réalisations

### PONTS & CHAUSSÉES :

- Réparation de plusieurs Ponts (500k\$ à 3,0M\$)
- 2 Ponts Architecturaux du Lac Brome (1,8M\$) et (1,1M\$)
- Ponceaux Autoroute 15 Sherrington (1,8 M\$)
- Réfection du chemin de la Montagne – St-Hilaire (2,7M\$)
- Viaduc Grande-Allée – Autoroute 20 (5,7M\$)
- Réfection Autoroute 20 – Ste-Hélène-de-bagot (3,6M\$)
- Pont Barsalou – St-Hyacinthe (3,1M\$)
- Pont Bouchard – St-Hyacinthe (1,4M\$)

### FONDATEMENTS EN SOUS-ŒUVRE :

- PLUS de 300 projets par année comme suit :
  - Décontamination Centre St-Paul en sous-œuvre (3,0M\$)
  - Ferme Blanchette – St-Charles-sur-Richelieu (97 pieux à 125 pi)
  - Résidence Sahut - Rue Chambord Montréal ( Façade de fondation)
  - Résidence Dituliot Rue Massé – Montréal (120 pi de fondation et creusage)
  - Résidence Blais Rue des Érables - Montréal (21 Pieux et Fondation)
  - Résidence Lemay Rue St-Hubert - Montréal (7 pieux et creuser Fondation)
  - Etc..

**BORDEREAU DE SOUMISSION****Conception et construction de la toiture de la patinoire multifonctionnelle**

Art.	Description	Forfaitaire	Montant (excluant taxes)
1.0	Conception		
1.1	Travaux de conception en architecture et ingénierie de la toiture de la patinoire	Forfait	85 000,00 \$
2.0	Construction		
2.1	Travaux de construction de la toiture de la patinoire	Forfait	1 480 000,00 \$
Sous-total (excluant les taxes)			1 565 000,00 \$
TPS (5%)			78 250,00 \$
TVQ (9,975%)			156 108,75 \$
TOTAL (incluant les taxes)			1 799 358,75 \$
Art.	Travaux optionnels	Forfaitaire	Montant (excluant taxes)
3.0	Fermeture du plafond	Forfait	75 000,00 \$
4.0	Plafond : protection contre les oiseaux	Forfait	1,00 \$
5.0	Marquise en guise d'entrée principale située sur la largeur du côté jeux d'eau avec une toiture de plus ou moins 20 pieds par 30 pieds	Forfait	6 199,00 \$
6.0	Panneau de pointage	Forfait	10 000,00 \$
Total des options (excluant les taxes)			91 200,00 \$
SOUS-TOTAL (total items 1,2,3,4,5 et 6 excluant taxes)			1 656 200,00 \$
TPS (5%)			82 810,00 \$
TVQ (9,975%)			165 205,95 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION (incluant les taxes et les options)			1 904 215,95 \$

Note : Le grand total de la soumission est celui à reporter à la formule de soumission.

**FORMULE DE SOUMISSION**

Ville de Saint-Pie

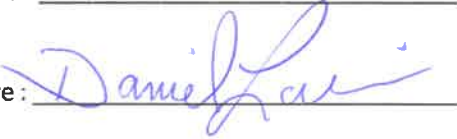
Nom du soumissionnaire : ACI - Ponts et Ouvrages d'art inc.

Nous déclarons avoir pris connaissance de l'appel d'offres et des documents s'y rattachant, ainsi que des conditions générales et de tous les addendas émis, ainsi que des instructions aux soumissionnaires et autres documents de soumission concernant le projet en titre, incluant le processus d'évaluation des offres reçues. Nous nous engageons à produire le tout pour la somme de un million neuf cent quatre mille deux cent quinze et quatre-vingt-quinze dollars (1 904 215,95 \$).

Nous offrons d'exécuter tous les travaux décrits aux documents d'appel d'offres pour le ou les montants, toutes taxes incluses, décrits dans l'offre de service ici déposée.

Nom du  
signataire : Daniel Laurin

Signature :

Date : 19-08-2024**Les soussignés conviennent et certifient :**

QUE nous avons reçu tous les documents se rapportant à cette soumission, comprenant devis, addenda et les conditions générales du contrat, et que nous les considérons satisfaisants. Les addendas suivants devront être joints au document d'appel d'offres pour en faire partie intégrante.

No	Date	No	Date
Addenda 1	2024-07-08	Addenda 4	2024-08-15
Addenda 2	2024-08-01		
Addenda 3	2024-08-06		

QUE nous nous engageons à respecter toutes les conditions et spécifications apparaissant auxdits documents.

Ci-inclus une garantie de soumission sous forme de cautionnement au montant de

N/A dollars (N/A \$).



Initiales

## **LISTE DE PROJETS COMPARABLES**

Voir document dossier qualité p.5-6

**MESSAGE**

La validité de cette licence doit être vérifiée au  
Registre des détenteurs de licence situé sur le site  
Internet [www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca) ou auprès de la R.B.Q.  
au 1800 361-0761 ou 514 873-0976.

## LICENCE D'ENTREPRENEUR

Numéro de licence : 5680-4610-01

Numéro de validation : 1-5940778492

ÉMISE LE : 2014-03-21

DATE D'ÉCHÉANCE ANNUELLE DE PAIEMENT : 21 mars

### TITULAIRE DE LA LICENCE

**Acî- Ponts et Ouvrages d'Art inc.**  
1619 rue de l'Industrie  
Beloeil QC  
Canada J3G 0S5

Voir section Autre(s) nom(s)

### RÉPONDANTS

**Daniel Laurin**

Administration, Gestion de la sécurité, Gestion de projets et  
de chantiers, Exécution de travaux de construction

**Michel Barnabé**

Gestion de la sécurité, Gestion de projets et de chantiers

**Simon Barnabé**

Exécution de travaux de construction  
----- 3 répondant(s) autorisé(s). -----

### CATÉGORIES ET SOUS-CATÉGORIES DE L'ENTREPRENEUR

La présente atteste que le titulaire est autorisé à soumissionner, organiser, coordonner, exécuter et faire exécuter les travaux de construction  
inclus dans les catégories et sous-catégories mentionnées ci-dessous.

#### Catégorie entrepreneur général (annexe I)

- 1.3 Bâtiments de tout genre
- 1.4 Routes et canalisation
- 1.5 Structures d'ouvrages de génie civil

#### Catégorie entrepreneur spécialisé (annexe II)

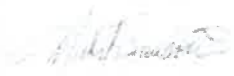
- 2.6 Pieux et fondations spéciales

#### Catégorie entrepreneur spécialisé (annexe III)

- 2.5 Excavation et terrassement
  - 2.7 Travaux d'emplacement
- 6 sous-catégorie(s) autorisée(s). -----

### AUTRE(S) NOM(S)

Régie du bâtiment du Québec



Président



Secrétaire

MESSAGE

La validité de cette licence doit être vérifiée au  
Registre des détenteurs de licence situé sur le site  
Internet [www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca) ou auprès de la R.B.Q.  
au 1800 361-0761 ou 514 873-0976.

## LICENCE D'ENTREPRENEUR

Numéro de licence : 5680-4610-01

Numéro de validation : 1-5940778492

ÉMISE LE : 2014-03-21

DATE D'ÉCHÉANCE ANNUELLE DE PAIEMENT : 21 mars

### TITULAIRE DE LA LICENCE

Aci- Ponts et Ouvrages d'Art inc.  
1619 rue de l'Industrie  
Beloeil QC  
Canada J3G 0S5

Voir section Autre(s) nom(s)

### AUTRE(S) NOM(S)

ACI-POA

ACI- POA

ACI- PONTS

### Régie du bâtiment du Québec



Président



Secrétaire

## RÉSOLUTION DE COMPAGNIE

EXTRAIT du PROCÈS-VERBAL d'une assemblée du conseil d'administration de

ACI Ponts et Ouvrages d'art inc.

(nom de la compagnie)

tenue le 1 septembre 20 17 .  
(date)

IL EST PROPOSÉ, APPUYÉ ET RÉSOLU QUE

Daniel Laurin Président

(nom et titre)

et

\_\_\_\_\_  
(nom et titre)

soient et sont par la présente résolution, chacun, autorisés à faire et à signer séparément pour et au nom de la compagnie, toute soumission au maître de l'ouvrage, ainsi qu'à signer tout marché en conséquence requis par le maître de l'ouvrage, ainsi qu'à signer toute modification ou extension, tout changement ou tout autre document qui pourraient être nécessaires.

ADOPTÉ

Extrait véritable et certifié,

le 1 septembre 20 17  
(date)

(signé) Michel Bouché  
(secrétaire)

**RÉSOLUTION DE COMPAGNIE**

Extrait du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration de :

\_\_\_\_\_   
 (nom de la compagnie)

tenue le \_\_\_\_\_ 2024   
 (date)

Il est proposé, appuyé et résolu que :

\_\_\_\_\_   
 (nom et titre)

Et

\_\_\_\_\_   
 (nom et titre)

soient et sont par la présente résolution, chacun, autorisé à faire et à signer séparément pour et au nom de la compagnie, toute soumission au maître de l'ouvrage, ainsi qu'à signer tout marché en conséquence requis par le maître de l'ouvrage, ainsi qu'à signer toute modification ou extension, tout changement ou tout autre document qui pourraient être nécessaires.

ADOPTÉ

Extrait véritable et certifié,

Ce \_\_\_\_\_ 2024   
 (date)

(Signé) \_\_\_\_\_   
 (secrétaire)

 \_\_\_\_\_   
 Initiales

# Certificat d'attestation

Loi sur la publicité légale des entreprises (RLRQ, chapitre P-44.1)

J'atteste que

ACI- PONTS ET OUVRAGES D'ART INC.

- est immatriculée depuis le 5 décembre 2013 .
- n'est pas en défaut de déposer une déclaration de mise à jour annuelle.
- n'est pas en défaut de se conformer à une demande qui lui a été faite en vertu de l'article 73.
- n'est pas en voie de dissolution.
- n'est pas radiée.

Numéro de certification : 476830221

Le numéro de certification ci-dessus vous permet de consulter en tout temps ce document certifié à partir du service en ligne « Vérifier un numéro de certification » du Registraire des entreprises.

Déposé au registre le 2 juillet 2014 sous le numéro d'entreprise du Québec 1169665925.

  
Registraire des entreprises



## Attestation de Revenu Québec

Cette attestation est délivrée à la personne suivante :

ACI- PONTS ET OUVRAGES D'ART INC.  
1095, RUE SAMUEL-RACINE  
JOLIETTE (QUEBEC) J6E 0E8

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1169665925

Elle atteste que la personne dont le nom figure ci-dessus répond, à la date de délivrance, aux conditions suivantes :

- Elle a produit les déclarations et les rapports exigés en vertu des lois fiscales québécoises.
- Elle n'a pas de compte en souffrance à l'endroit du ministre du Revenu du Québec en vertu de ces lois fiscales ou, si elle a un compte en souffrance, elle se trouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes :
  - le recouvrement de ses dettes a été légalement suspendu;
  - des dispositions ont été convenues avec elle pour assurer le paiement de ses dettes, et elle n'est pas en défaut à cet égard.

Cette attestation est délivrée sous réserve des droits du ministre du Revenu, qui peut notamment procéder à toute vérification, à toute inspection, à tout examen ou à toute enquête. Le ministre peut aussi établir toute détermination, toute imposition et toute cotisation. Enfin, il peut rendre toute décision et recouvrer tout montant relativement à la personne dont le nom figure ci-dessus.

**Numéro de l'attestation** : 021172-KAZH-1184487

**Date et heure de délivrance de l'attestation** : 24 mai 2024 à 11 h 17 min 15 s

**Date de fin de la période de validité de l'attestation** : 31 août 2024

Certaines personnes pourraient être assujetties, selon certaines lois, aux obligations relatives à l'attestation de Revenu Québec, notamment l'obligation de vérifier l'authenticité de cette attestation. Pour plus d'information concernant les contrats visés par l'attestation de Revenu Québec, consultez notre site Internet au [www.revenuquebec.ca](http://www.revenuquebec.ca).



FORMULE 1809-900/A  
(normatif)

CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION

N° : 480083-24-24

1. La **AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA** dont le bureau principal dans la province de Québec est situé à 630 boul. René-Lévesque ouest, Bureau 900, Montréal QC H3B 1S6 ici représentée par **CAROLINE LE HOULLIER - MANDATAIRE**, ci-après appelée la «CAUTION»,

après avoir pris connaissance d'une soumission écrite devant être présentée à **VILLE DE SAINT-PIE**

ci-après appelé le «MAÎTRE DE L'OUVRAGE»,

le 19 aout 2024 par **ACI PONTS ET OUVRAGES D'ART INC.**

ici représenté par Daniel Laurin

dûment autorisé,  
ci-après appelé «L'ENTREPRENEUR»,

pour **LOI-CTP-0508-2024 - CONCEPTION - CONSTRUCTION DE LA TOITURE DE LA PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE**

se porte caution de L'ENTREPRENEUR envers le «MAÎTRE DE L'OUVRAGE» aux conditions ci-dessous.

LA CAUTION et L'ENTREPRENEUR, en cas du retrait de la soumission par L'ENTREPRENEUR, entre le moment de l'ouverture des soumissions et le moment où l'offre contenue dans la soumission est acceptée par résolution du MAÎTRE DE L'OUVRAGE, ou en cas de défaut par l'ENTREPRENEUR de fournir, dans les délais requis, les garanties demandées par le MAÎTRE DE L'OUVRAGE dans les documents, pour quelque raison que ce soit, s'obligent à payer au MAÎTRE DE L'OUVRAGE la différence en argent entre, d'une part, le montant de la soumission présentée par cet ENTREPRENEUR et, d'autre part, le montant du marché que le MAÎTRE DE L'OUVRAGE conclut légalement avec une autre personne pour l'exécution des travaux, si ce dernier montant est supérieur au premier, sa responsabilité étant limitée à un montant total de **-DIX POUR CENT DU MONTANT DE LA SOUMISSION--** dollars (--10%--\$).

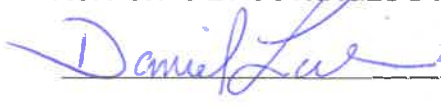
2. L'ENTREPRENEUR dont la soumission a été acceptée doit en être avisé dans les **QUATRE-VINGT-DIX (90)** jours qui suivent la date limite de réception des soumissions, sans quoi la présente obligation est nulle.
3. La CAUTION et L'ENTREPRENEUR ne seront pas responsables d'un montant supérieur à la somme spécifiée dans le présent cautionnement.
4. Toute procédure judiciaire résultant du présent cautionnement doit être intentée dans les trente-six (36) mois de la date des présentes dans le district judiciaire choisi par le MAÎTRE DE L'OUVRAGE.
5. La CAUTION renonce au bénéfice de discussion.
6. L'ENTREPRENEUR intervient aux présentes pour y consentir et à défaut par lui de ce faire, la présente obligation est nulle.

EN FOI DE QUOI, la CAUTION et l'ENTREPRENEUR, par leurs représentants dûment autorisés, ont signé à MONTRÉAL, le 2<sup>e</sup> jour d'AOÛT 2024.


  
Témoins

  
Témoins

**ACI PONTS ET OUVRAGES D'ART INC.**

  
(l'Entrepreneur)

**AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA**

  
CAROLINE LE HOULLIER - MANDATAIRE (la Caution)



FORMULAIRE 1809-900/D  
(normatif)

LETTRE D'ENGAGEMENT

Date : **2 AOÛT 2024**

N°: **480083-24-24**

ENTENDU QUE **ACI PONTS ET OUVRAGES D'ART INC.**

a présenté une soumission par écrit au MAÎTRE DE L'OUVRAGE

**VILLE DE SAINT-PIE**

en date du 19 août 2024, relativement à : **LOI-CTP-0508-2024 CONCEPTION – CONSTRUCTION DE LA TOITURE DE LA PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE**

et à condition que la soumission ci-dessus soit acceptée dans les **QUATRE-VINGT-DIX (90)** jours suivant la date d'entrée des soumissions.

Nous, **AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA**, une société légalement constituée et dûment autorisée à se rendre caution dans la province de Québec à titre de caution, nous engageons à accorder à l'entrepreneur le ou les cautionnements suivants si l'entrepreneur conclut un contrat en bonne et due forme avec le maître de l'ouvrage,

1. Cautionnement d'exécution pour un montant équivalent à **CINQUANTE POUR CENT (50%)** du prix du contrat sous réserve d'un montant maximal de **N/A dollars (N/A\$)**
2. Cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour salaires, matériaux et services pour un montant équivalent à **CINQUANTE POUR CENT (50%)** du prix du contrat sous réserve d'un montant maximal de **N/A dollars (N/A\$)**

Le présent engagement est sans effet à moins que la demande écrite pour le ou les cautionnements ne soit faite par le maître d'oeuvre à l'entrepreneur dans les trente (30) jours suivant l'attribution du marché.

La présente lettre d'engagement est remise simultanément avec le cautionnement de soumission numéro **480083-24-24** et doit être considérée comme en faisant partie intégrante.

**AVIVA, COMPAGNIE D'ASSURANCE DU CANADA**

  
CAROLINE LE HOULLIER, fondé de pouvoir



## CERTIFICAT D'ASSURANCE

La présente certifie à : **La Ville de Saint-Pie**  
77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

que l'assuré : **ACI Ponts et Ouvrages d'Art Inc.**  
1619A, rue de l'Industrie, Beloeil (Québec) J3G 4S5

détient les contrats d'assurance décrits ci-dessous.

Activités assurées : Construction, réparation de ponts, coffrage, et entrepreneur en rénovation pour bâtiments municipalité  
Projet : Conception et construction de la toiture de la patinoire multifonctionnelle  
Dossier : LOI-CTP-0508-2024

Type d'assurance	Compagnie d'assurance	Numéro de contrat	Date d'échéance (aaaa/mm/jj)	Limite d'assurance
<b>Responsabilité civile générale (sur base d'événement)</b>  Incluant : <input checked="" type="checkbox"/> Risque produits / après travaux <input checked="" type="checkbox"/> Responsabilité locative <input checked="" type="checkbox"/> Automobile des non-proprétaires	Société d'assurance générale Northbridge	CBC0764677	2025/08/09	5 000 000 \$ par sinistre 5 000 000 \$ montant global général  5 000 000 \$ par période 500 000 \$ par situation 5 000 000 \$ par sinistre

**Notes :**

Ceci atteste que le(s) contrat(s) d'assurance énuméré(s) a(ont) été établi(s) au nom de l'assuré désigné dans ce certificat pour la période d'assurance indiquée, et ce, nonobstant toute exigence, modalité ou condition de tout contrat ou autre document à l'égard duquel le présent certificat peut être établi ou peut se rapporter. L'assurance que procure(nt) le(s) contrat(s) décrit(s) aux présentes est assujettie à toutes les modalités, exclusions et conditions du(des) dit(s) contrat(s). Ce certificat ne modifie, n'étends ni ne change la protection offerte par le(s) contrat(s) énuméré(s) ci-haut. Les limites indiquées peuvent avoir été réduites par le règlement de sinistres.

**Avis de résiliation :**

Si un des contrats mentionnés dans ce certificat devait être résilié avant sa date d'échéance, la compagnie d'assurance l'ayant établi s'efforcera d'envoyer, par la poste, un préavis de **0 jour** au titulaire désigné dans le présent document mais, à défaut de l'envoi d'un tel préavis, aucune obligation ni responsabilité ne sera imposée à la compagnie d'assurance, ses mandataires ou ses représentants.

**Assuré additionnel – Responsabilité civile générale seulement :**

La Ville de Saint-Pie et les sous-traitants sont ajoutés à titre d'assurés additionnels mais uniquement en rapport avec les activités de l'assuré désigné décrits ci-dessus.

LANGELIER ASSURANCES INC.

PAR :   
Carmen Toma,  
Courtier en assurance de dommages

Le 15 août 2024 (vd)  
Date

**FORMULAIRE DE DÉCLARATIONS DU SOUMISSIONNAIRE  
RELATIF AUX COMMUNICATIONS D'INFLUENCE**

Je, soussigné, Daniel Laurin, à titre de représentant dûment autorisé de ACI - Ponts et Ouvrages d'art inc. pour la présentation de la présente soumission, affirme solennellement que : *[chaque case applicable doit être cochée]*

- J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
- Je suis autorisé par le soumissionnaire à signer la présente déclaration en son nom;
- Je sais que la soumission ci-jointe peut être rejetée si les déclarations contenues à la présente ne sont pas vraies ou complètes;
- Je sais que le contrat, s'il m'est octroyé, peut être résilié si les déclarations contenues à la présente ne sont pas vraies ou complètes;

Je déclare qu'à ma connaissance et après vérification sérieuse :

- que la présente soumission a été déposée sans collusion et sans avoir établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent;
- qu'il n'y a pas eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent relativement aux prix, aux méthodes, facteurs ou formules pour présenter un prix, à la décision de présenter ou ne pas présenter une soumission ou à la présentation d'une soumission qui ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres ;
- que ni moi ni aucun collaborateur ou employé n'a communiqué ou tenté de communiquer avec un employé ou un membre du conseil de la Municipalité dans le but de l'influencer ou d'obtenir des renseignements relativement à cet appel d'offres, sauf dans le cadre d'une communication avec le directeur général ou son représentant, dont les coordonnées apparaissent à cet appel d'offres;

Je déclare : *[cocher l'une ou l'autre des options]*

- que je n'ai, en aucun moment, directement ou par l'entremise d'une autre personne, effectué des communications d'influence pour l'obtention du contrat auprès d'un membre du conseil ou d'un employé de la Municipalité;

OU

- que j'ai, directement ou par l'entremise d'une autre personne, effectué des communications d'influence pour l'obtention du contrat auprès d'un membre du conseil ou d'un employé de la Municipalité, mais qu'elles ont respecté la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et le *Code de déontologie des lobbyistes*. Les personnes qui ont ainsi été contactées sont les suivantes :

Je déclare : *[cocher l'une ou l'autre des options]*

- que je suis un lobbyiste inscrit au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* ;

OU

- que je ne suis pas un lobbyiste inscrit au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*.

**J'affirme solennellement TOUT CE QUI PRÉCÈDE**

NOM DE LA PERSONNE AUTORISÉE : Daniel Laurin  
(Nom en lettre moulée)

SIGNATURE :



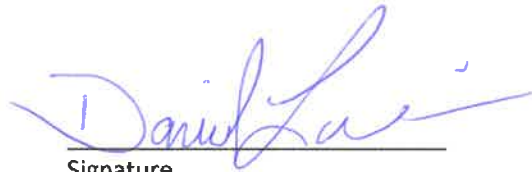
DATE :

19-08-2024

**DÉCLARATION (RENA)**

Je, soussigné, Daniel Laurin représentant de l'entreprise ACI - Ponts et Ouvrages d'art inc. déclare que la compagnie ACI - Ponts et Ouvrages d'art inc. n'est pas inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) comme une compagnie ayant été trouvée coupable d'infraction emportant interdiction de conclure un contrat public ou visée par une ordonnance de la cour interdisant de conclure pareil contrat.

Déclaré à Beloil le 19 août 2024



Signature

Daniel Laurin

Nom en lettres moulées

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ À LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

Nom de la compagnie qui soumissionne : ACI - Ponts et Ouvrages d'art inc.  
(ci-après désignée, l'entreprise)

Je soussigné(e) déclare que (veuillez cocher l'une des quatre cases suivantes) :

- L'entreprise n'a pas d'établissement au Québec;
- L'entreprise a un établissement au Québec, mais emploie moins de 50 personnes au Québec et/ou n'est pas visée par le chapitre V du titre II de la Charte de la langue française;
- L'entreprise a un établissement au Québec et emploie 50 personnes et plus au Québec, mais depuis moins de 6 mois. Veuillez préciser la date à partir de laquelle l'entreprise emploie 50 personnes et plus \_\_\_\_\_;
- L'entreprise a un établissement au Québec, emploie, durant une période de six mois; au Québec, 50 personnes ou plus et est visée par le chapitre V du titre II de la Charte de la langue française (si vous avez coché cette case, veuillez cocher l'une des trois cases suivantes) :
- je déclare que l'entreprise détient un certificat de francisation en vigueur délivré par l'Office québécois de la langue française (OQLF) et je le joins à la présente déclaration;
- je déclare que l'entreprise ne détient pas de certificat de francisation en vigueur délivré par l'Office québécois de la langue française (OQLF). Je joins à la présente déclaration une attestation d'application au programme de francisation en vigueur délivré par l'OQLF;
- je déclare que l'entreprise ne détient pas de certificat de francisation en vigueur délivré par l'Office québécois de la langue française (OQLF) ou d'attestation d'application d'un programme de francisation. Je joins à la présente déclaration une attestation d'inscription délivrée par l'OQLF depuis moins de 18 mois en lien avec la transmission de l'analyse de la situation linguistique à l'OQLF.

NOM DE LA PERSONNE AUTORISÉE : Daniel Laurin  
(Nom en lettre moulée)

SIGNATURE :



DATE :

19-08-2024

**DÉCLARATION DES EXIGENCES D'INTÉGRITÉ ET ENGAGEMENT À PRENDRE TOUTES LES MESURES  
NÉCESSAIRES POUR Y SATISFAIRE PENDANT LA DURÉE DU CONTRAT**

Nom de l'entreprise désirant contracter avec la Ville de Saint-Pie :

ACI - Ponts et Ouvrages d'art inc.

(ci-après désignée, l'entreprise)

Je, soussigné(e), Daniel Laurin, déclare avoir pris connaissance des exigences d'intégrité auxquelles le public est en droit de s'attendre d'une partie à un contrat public, et dont le respect est évalué au regard notamment des éléments prévus aux articles 21.26, 21.26.1 et 21.28 de la *Loi sur les contrats des organismes publics* (chapitre C-65.1), et je m'engage à prendre toutes les mesures nécessaires pour y satisfaire pendant toute la durée du contrat à être conclu.

Déclaré à Beloeil le 19 août 2024

  
Signature

Daniel Laurin

Nom en lettres moulées

**SOUMISSION DE CONSTRUCTION SERGE BERGERON INC.**



**APPEL D'OFFRES PUBLIC  
NUMERO LOI-CTP-0508-2024**

**CONCEPTION – CONSTRUCTION DE LA TOITURE  
DE LA PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE  
2024**

**CAHIER DES CHARGES  
TRAVAUX D'ENTREPRENEUR**

**DATE LIMITE  
POUR DÉPOSER UNE SOUMISSION :  
5 AOÛT 2024, À 11H 00**

**DOCUMENT ÉMIS PAR  
LA VILLE DE SAINT-PIE  
27 JUIN 2024**

### **ANNEXES**

- Bordereau de soumission;
- Formule de soumission;
- Formulaire de déclarations du soumissionnaire relatif aux communications d'influence;
- Déclaration RENA;
- Déclaration de conformité à la Charte de la langue française;
- Résolution de compagnie;

**BORDEREAU DE SOUMISSION****Conception et construction de la toiture de la patinoire multifonctionnelle**

Art.	Description	Forfaitaire	Montant (excluant taxes)
1.0	Conception		
1.1	Travaux de conception en architecture et ingénierie de la toiture de la patinoire	Forfait	400 000,00 \$
2.0	Construction		
2.1	Travaux de construction de la toiture de la patinoire	Forfait	1 585 000,00 \$
Sous-total (excluant les taxes)			1 985 000,00 \$
TPS (5%)			99 250,00 \$
TVQ (9,975%)			198 003.75 \$
TOTAL (incluant les taxes)			2 282 253.75 \$
Art.	Travaux optionnels	Forfaitaire	Montant (excluant taxes)
3.0	Fermeture du plafond	Forfait	747 500,00 \$
4.0	Plafond : protection contre les oiseaux	Forfait	80 500,00 \$
5.0	Marquise en guise d'entrée principale située sur la largeur du côté jeux d'eau avec une toiture de plus ou moins 20 pieds par 30 pieds	Forfait	287 500,00 \$
6.0	Panneau de pointage	Forfait	17 250,00 \$
Total des options (excluant les taxes)			1 132 750,00 \$
SOUS-TOTAL (total items 1,2,3,4,5 et 6 excluant taxes)			3 117 750,00 \$
TPS (5%)			155 887.50 \$
TVQ (9,975%)			310 995.56 \$
GRAND TOTAL DE LA SOUMISSION (incluant les taxes et les options)			3 584 633.06 \$

Note : Le grand total de la soumission est celui à reporter à la formule de soumission.

**FORMULE DE SOUMISSION**

Ville de Saint-Pie

Nom du soumissionnaire : Construction Serge Bergeron Inc

Nous déclarons avoir pris connaissance de l'appel d'offres et des documents s'y rattachant, ainsi que des conditions générales et de tous les addendas émis, ainsi que des instructions aux soumissionnaires et autres documents de soumission concernant le projet en titre, incluant le processus d'évaluation des offres reçues. Nous nous engageons à produire le tout pour la somme de \_\_\_\_\_

trois millions cinq cent quatre vingt quatre mille six cent trente trois dollars et six sous dollars (3 584 633,06 \$).

Nous offrons d'exécuter tous les travaux décrits aux documents d'appel d'offres pour le ou les montants, toutes taxes incluses, décrits dans l'offre de service ici déposée.

Nom du

signataire : Sylvain Léveillé Président et/ou Martin Bergeron Léveillé Vice-Président

Signature :

Date : 19-08-2024**Les soussignés conviennent et certifient :**

QUE nous avons reçu tous les documents se rapportant à cette soumission, comprenant devis, addenda et les conditions générales du contrat, et que nous les considérons satisfaisants. Les addendas suivants devront être joints au document d'appel d'offres pour en faire partie intégrante.

No	Date	No	Date
addenda 1- Devis	2024-07-08	addenda 4- devis	2024-08-15
addenda 2 - devis	2024-08-01		
addenda 3- devis	2024-08-06		

QUE nous nous engageons à respecter toutes les conditions et spécifications apparaissant auxdits documents.

Ci-inclus une garantie de soumission sous forme de cautionnement joint au montant de

\_\_\_\_\_ dollars (\_\_\_\_\_ \$).



Initiales

FORMULAIRE 1809-900/D  
LETTRE D'ENGAGEMENT

Date : 19 Août 2024

N° 7910202-24-032

ENTENDU QUE **Construction Serge Bergeron Inc.**

a présenté une soumission par écrit au MAÎTRE DE L'OUVRAGE **VILLE DE SAINT-PIE** en date du 19 août 2024,

relativement à : **CONCEPTION ET CONSTRUCTION DE LA TOITURE DE LA PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE** Dossier : **LOI-CTP-0508-2024**

et à condition que la soumission ci-dessus soit acceptée dans les **Quatre vingt dix** jours suivant la date d'entrée des soumissions.

Nous, **INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE**, une société légalement constituée et dûment autorisée à se rendre caution dans la province de Québec à titre de caution, nous engageons à accorder à l'entrepreneur le ou les cautionnements suivants si l'entrepreneur conclut un contrat en bonne et due forme avec le maître de l'ouvrage.

1. Cautionnement d'exécution pour un montant équivalent à **cinquante pour cent (50%)** du prix du marché sous réserve d'un montant maximal de **N/A** dollars (**N/A**\$).
2. Cautionnement des obligations de l'entrepreneur pour salaires, matériaux et services pour un montant équivalent à **cinquante pour cent (50%)** du prix du marché sous réserve d'un montant maximal de **N/A** dollars (**N/A** \$).

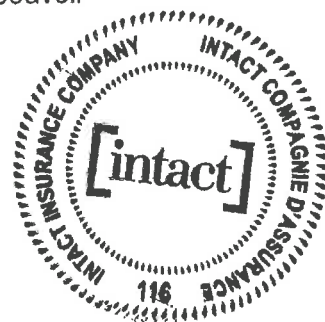
Le présent engagement est sans effet, à moins que la demande écrite pour le ou les cautionnements ne soit faite par le maître d'œuvre à l'entrepreneur dans les trente (30) jours suivant l'attribution du marché.

La présente lettre d'engagement est remise simultanément avec le cautionnement de soumission numéro **7910202-24-032** et doit être considérée comme en faisant partie intégrante.

**INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE**

Par: M. Lapierre, fondé de pouvoir  
**Martine Lapierre ( Mandataire)**

BNQ CON FRA 2002



**FORMULAIRE 1809-900/A**  
**CAUTIONNEMENT DE SOUMISSION**

No : 7910202-24-032

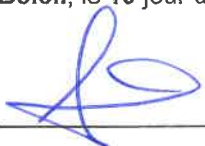
1. La **INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE** dont le bureau principal dans la province de Québec est situé au 2020, boul. Robert-Bourassa, bureau 100, Montréal (Québec) H3A 2A5 ici représentée par **Martine Lapierre/ Mandataire** ci-après appelée la «CAUTION» après avoir pris connaissance d'une soumission écrite devant être présentée à **VILLE DE SAINT-PIE** ci-après appelé le «MAÎTRE DE L'OUVRAGE»,  
le 19 août 20 2024 par **Construction serge Bergeron Inc.**  
ici représenté par Sylvain Léveillé Président et/ou Martin Bergeron Léveillé Vice-Président  
dûment autorisé, ci-après appelé «L'ENTREPRENEUR», pour **CONCEPTION ET CONSTRUCTION DE LA TOITURE DE LA PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE** Dossier : **LOI-CTP-0508-2024**

se porte caution de L'ENTREPRENEUR, envers le MAÎTRE DE L'OUVRAGE aux conditions ci-dessous.

La CAUTION et L'ENTREPRENEUR, en cas du retrait de la soumission par l'ENTREPRENEUR, entre le moment de l'ouverture des soumissions et le moment où l'offre contenue dans la soumission est acceptée par résolution du MAÎTRE DE L'OUVRAGE, ou en cas de défaut par l'ENTREPRENEUR de fournir, dans les délais requis, les garanties demandées par le MAÎTRE DE L'OUVRAGE dans les documents, pour quelque raison que ce soit, s'obligent à payer au MAÎTRE DE L'OUVRAGE la différence en argent entre, d'une part, le montant de la soumission présentée par cet ENTREPRENEUR et, d'autre part, le montant du marché que le MAÎTRE DE L'OUVRAGE conclut légalement avec une autre personne pour l'exécution des travaux, si ce dernier montant est supérieur au premier, sa responsabilité étant limitée à un montant total de **Dix pour cent dollars (10%)**

2. L'ENTREPRENEUR dont la soumission a été acceptée doit en être avisé dans les **Quatre vingt dix jours (90)** jours qui suivent la date limite de réception des soumissions, sans quoi la présente obligation est nulle.
3. La CAUTION et L'ENTREPRENEUR ne seront pas responsables d'un montant supérieur à la somme spécifiée dans le présent cautionnement.
4. Toute procédure judiciaire résultant du présent cautionnement doit être intentée dans les trente-six (36) mois de la date des présentes dans le district judiciaire choisi par le MAÎTRE DE L'OUVRAGE.
5. La CAUTION renonce au bénéfice de discussion.
6. L'ENTREPRENEUR intervient aux présentes pour y consentir et à défaut par lui de ce faire, la présente obligation est nulle.

EN FOI DE QUOI, la CAUTION et l'ENTREPRENEUR, par leurs représentants dûment autorisés, ont signé à **Beleil**, le **19** jour de **Août 2024**



(témoin)  
Sylvie Lépine adj adm



Construction Serge Bergeron Inc.

(L'entrepreneur)

Sylvain Léveillé / Président et/ou Martin Bergeron Léveillé Vice-Président

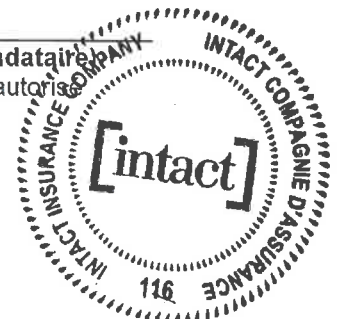
**La Caution**  
**INTACT COMPAGNIE D'ASSURANCE**



(témoin)



Martine Lapierre ( Mandataire )  
Représentant dûment autorisé



**ATTESTATION D'ASSURANCE & PROMESSE D'ASSURER**

Titulaire : Ville de Saint-Pie

Assuré : CONSTRUCTION SERGE BERGERON INC  
1660, chemin du Ruisseau Nord  
Saint-Mathieu-de-Beloeil QC J3G 2C9

Description des travaux, lieux, opérations, items spéciaux : APPEL D'OFFRES PUBLIC

NUMERO LOI-CTP-0508-2024 CONCEPTION – CONSTRUCTION DE LA TOITURE DE LA PATINOIRE MULTIFONCTIONNELLE 2024

La présente attestation certifie que les contrats d'assurance ci-après mentionnés ont été émis au nom de l'assuré ci-dessus nommé pour la période de couverture indiquée. Cependant, les garanties couvertes par les contrats décrits aux présentes sont soumises à toutes les modalités, exclusions et conditions desdits contrats, prévalant sur toutes les exigences, modalités ou conditions de tout autre contrat ou document émis en considération de la présente attestation.

Les montants de paiement de réclamations peuvent avoir été déduits des montants de garantie.

GARANTIES	POLICE NO	ASSUREUR	PÉRIODE	MONTANTS DE GARANTIE	
<input checked="" type="checkbox"/> Responsabilité civile	P04125382	Northbridge	2023-09-30 au 2024-09-30	Par événement Global général	5 000 000 \$ 5 000 000 \$
<input checked="" type="checkbox"/> Responsabilité automobile des non-propriétaire	P04125382	Northbridge		Dommages corporels ou matériels aux tiers	5 000 000 \$
<input type="checkbox"/> Réclamation présentée				Par événement Global général	\$ \$
<input checked="" type="checkbox"/> Responsabilité locative	P04125382	Northbridge		Par emplacement	500 000 \$
<input checked="" type="checkbox"/> Produits après travaux	P04125382	Northbridge		Par événement Global général	5 000 000 \$ 5 000 000 \$
<input checked="" type="checkbox"/> Chantier global	P04125382	Northbridge		Par chantier	1 000 000 \$
<input type="checkbox"/> Assuré additionnel	En rapport seulement avec les activités de l'assuré et selon l'entente écrite ou contractuelle intervenue, le titulaire cité en titre est un assuré additionnel sur les contrats ci-dessus.				
<input type="checkbox"/> Avis	L'assureur donnera au titulaire un préavis de _____ jours de toute réduction ou résiliation des contrats d'assurance ci-dessus mentionnée. À défaut d'envoi de ce préavis, la compagnie se dégage de toute obligation ou responsabilité de tout genre à la compagnie, ses agents et représentants.				
<input checked="" type="checkbox"/> Responsabilité civile automobile	673-8659	Intact Assurance	2023-06-29 Au 2024-09-30	Chapitre A	10 000 000 \$
<input checked="" type="checkbox"/> <b>Notes</b>	<p><b><u>Promesse d'assurer :</u></b></p> <p>Sur obtention du contrat, nous répondrons aux exigences des documents contractuels en matière d'assurance. Ville de Saint-Pie sera inscrite en tant qu'assuré additionnel.</p>				

Les assurances ci-dessus sont régies par les contrats en cause. Les montants de garanties mentionnés sont en devises canadiennes.

Amal Gargare  
Courtier en assurance de dommages  
2024-08-19

**FORMULAIRE DE DÉCLARATIONS DU SOUMISSIONNAIRE  
RELATIF AUX COMMUNICATIONS D'INFLUENCE**

Je, soussigné, Sylvain Léveillé et/ou Martin Bergeron Léveillé, à titre de représentant dûment autorisé de Construction Serge Bergeron Inc pour la présentation de la présente soumission, affirme solennellement que : *[chaque case applicable doit être cochée]*

- J'ai lu et je comprends le contenu de la présente déclaration;
- Je suis autorisé par le soumissionnaire à signer la présente déclaration en son nom;
- Je sais que la soumission ci-jointe peut être rejetée si les déclarations contenues à la présente ne sont pas vraies ou complètes;
- Je sais que le contrat, s'il m'est octroyé, peut être résilié si les déclarations contenues à la présente ne sont pas vraies ou complètes;

Je déclare qu'à ma connaissance et après vérification sérieuse :

- que la présente soumission a été déposée sans collusion et sans avoir établi d'entente ou d'arrangement avec un concurrent;
- qu'il n'y a pas eu de communication, d'entente ou d'arrangement avec un concurrent relativement aux prix, aux méthodes, facteurs ou formules pour présenter un prix, à la décision de présenter ou ne pas présenter une soumission ou à la présentation d'une soumission qui ne répond pas aux spécifications de l'appel d'offres ;
- que ni moi ni aucun collaborateur ou employé n'a communiqué ou tenté de communiquer avec un employé ou un membre du conseil de la Municipalité dans le but de l'influencer ou d'obtenir des renseignements relativement à cet appel d'offres, sauf dans le cadre d'une communication avec le directeur général ou son représentant, dont les coordonnées apparaissent à cet appel d'offres;

Je déclare : *[cocher l'une ou l'autre des options]*

- que je n'ai, en aucun moment, directement ou par l'entremise d'une autre personne, effectué des communications d'influence pour l'obtention du contrat auprès d'un membre du conseil ou d'un employé de la Municipalité;

OU

- que j'ai, directement ou par l'entremise d'une autre personne, effectué des communications d'influence pour l'obtention du contrat auprès d'un membre du conseil ou d'un employé de la Municipalité, mais qu'elles ont respecté la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* et le *Code de déontologie des lobbyistes*. Les personnes qui ont ainsi été contactées sont les suivantes :

Je déclare : *[cocher l'une ou l'autre des options]*

- que je suis un lobbyiste inscrit au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme* ;

OU

- que je ne suis pas un lobbyiste inscrit au registre des lobbyistes, instauré en vertu de la *Loi sur la transparence et l'éthique en matière de lobbyisme*.

**J'affirme solennellement TOUT CE QUI PRÉCÈDE**

NOM DE LA PERSONNE AUTORISÉE : Sylvain Léveillé Président et/ou Martin Bergeron Léveillé Vice-Président  
(Nom en lettre moulée)

SIGNATURE :



DATE :

19-08-2024

**DÉCLARATION (RENA)**

Je, soussigné, Sylvain Léveillé et/ou Martin Bergeron Léveillé représentant de l'entreprise Construction Serge Bergeron Inc déclare que la compagnie Construction Serge Bergeron Inc n'est pas inscrite au Registre des entreprises non admissibles aux contrats publics (RENA) comme une compagnie ayant été trouvé coupable d'infraction emportant interdiction de conclure un contrat public ou visée par une ordonnance de la cour interdisant de conclure pareil contrat.

Déclaré à Saint-Mathieu-de-Beloeil le 19 aout 2024

  
Signature

Sylvain Léveillé Président et/ou Martin Bergeron Léveillé Vice-Président

Nom en lettres moulées

**DÉCLARATION DE CONFORMITÉ À LA CHARTE DE LA LANGUE FRANÇAISE**

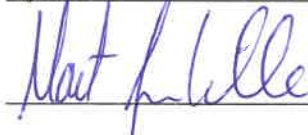
Nom de la compagnie qui soumissionne : Construction Serge Bergeron Inc  
(ci-après désignée, l'entreprise)

Je soussigné(e) déclare que (veuillez cocher l'une des quatre cases suivantes) :

- L'entreprise n'a pas d'établissement au Québec;
- L'entreprise a un établissement au Québec, mais emploie moins de 50 personnes au Québec et/ou n'est pas visée par le chapitre V du titre II de la Charte de la langue française;
- L'entreprise a un établissement au Québec et emploie 50 personnes et plus au Québec, mais depuis moins de 6 mois. Veuillez préciser la date à partir de laquelle l'entreprise emploie 50 personnes et plus \_\_\_\_\_;
- L'entreprise a un établissement au Québec, emploie, durant une période de six mois, au Québec, 50 personnes ou plus et est visée par le chapitre V du titre II de la Charte de la langue française (si vous avez coché cette case, veuillez cocher l'une des trois cases suivantes) :
- je déclare que l'entreprise détient un certificat de francisation en vigueur délivré par l'Office québécois de la langue française (OQLF) et je le joins à la présente déclaration;
- je déclare que l'entreprise ne détient pas de certificat de francisation en vigueur délivré par l'Office québécois de la langue française (OQLF). Je joins à la présente déclaration une attestation d'application au programme de francisation en vigueur délivré par l'OQLF;
- je déclare que l'entreprise ne détient pas de certificat de francisation en vigueur délivré par l'Office québécois de la langue française (OQLF) ou d'attestation d'application d'un programme de francisation. Je joins à la présente déclaration une attestation d'inscription délivrée par l'OQLF depuis moins de 18 mois en lien avec la transmission de l'analyse de la situation linguistique à l'OQLF.

NOM DE LA PERSONNE AUTORISÉE : Sylvain Léveillé et/ou Martin Bergeron Léveillé  
(Nom en lettre moulée)

SIGNATURE :



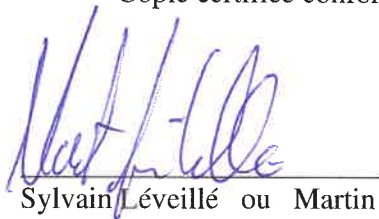
DATE :

19-08-2024

Extrait du procès verbal de l'assemblée du conseil d'administration de la compagnie Construction Serge Bergeron Inc., tenue le 12 juillet 2024 au 1660 chemin du ruisseau Nord, St Mathieu de Beloeil, (Québec) J3G 2C9, à laquelle il y avait quorum. Il a été proposé et appuyé et résolu que M Sylvain Léveillé ou M Martin Bergeron Léveillé soit autorisé, pour et au nom de la compagnie, à présenter et à signer des soumissions pour la Ville de St Pie dans le contrat le cas échéant, pour la soumission suivante, savoir

Appel d'offre # LOI CTP 0508 2024  
Conception et construction de la toiture  
De la patinoire multifonctionnelle- Ville de St Pie

Copie certifiée conforme ce 12 juillet 2024



Sylvain Léveillé ou Martin Bergeron Léveillé  
Président Vice-Président

**RÉSOLUTION DE COMPAGNIE**

\*voir document joint

Extrait du procès-verbal d'une assemblée du conseil d'administration de :

\_\_\_\_\_ (nom de la compagnie)

tenue le \_\_\_\_\_ 2024 (date)

Il est proposé, appuyé et résolu que :

\_\_\_\_\_ (nom et titre)

Et

\_\_\_\_\_ (nom et titre)

soient et sont par la présente résolution, chacun, autorisé à faire et à signer séparément pour et au nom de la compagnie, toute soumission au maître de l'ouvrage, ainsi qu'à signer tout marché en conséquence requis par le maître de l'ouvrage, ainsi qu'à signer toute modification ou extension, tout changement ou tout autre document qui pourraient être nécessaires.

ADOPTÉ

Extrait véritable et certifié,

Ce \_\_\_\_\_ 2024 (date)

(Signé) \_\_\_\_\_ (secrétaire)

  
\_\_\_\_\_  
Initiales



## ÉMISSION

Numéro du certificat A-1

Nombre d'actions -50-

Désignation CATÉGORIE « A »

Émis en faveur de  
Sylvain LÉVEILLÉ

En date du 8 février 2018

## TRANSFERT

Nombre d'actions

Transfert en faveur de

Numéro du certificat du cessionnaire

Numéro du certificat du cédant

En date du

## DÉLIVRANCE

J'accuse réception du certificat ci-haut décrit

En date du

Signature

## ANNULATION

Ce certificat a été présenté pour annulation ou l'actionnaire a déclaré que ce certificat a été perdu, volé ou détruit et a satisfait aux conditions imposées par la Loi ou les règlements.

Numéro du nouveau certificat

ate du 20

NUMÉRO A-1

-50- ACTIONS

### Construction Serge Bergeron inc.

Capital-actions autorisé : un nombre illimité d'actions ordinaires des catégories « A », « B » et « C » et d'actions privilégiées des catégories « D », « E », « F », « G », « H », « I », « J », « K » et « L », toutes sans valeur nominale.

Assujetti à la Loi sur les sociétés par actions (R.L.R.Q., c. S-31.1)

Ce certificat atteste que Sylvain LÉVEILLÉ est détenteur de -50-  
(NOM DU DÉTENTEUR) (NOMBRE)

actions ordinaires de catégorie « A » de la société.

Un sommaire des droits, conditions et restrictions privilégiés ou spéciaux attachés, le cas échéant, aux actions représentées par ce certificat sera remis par la société à l'actionnaire sur demande.

Les actions représentées par ce certificat sont assujetties à :

des restrictions sur leur transfert  une convention unanime  des droits grevant les actions en faveur de la société  
indiquées dans les statuts d'actionnaires (toute personne qui devient cessionnaire des actions représentées par ce certificat est réputée partie à celle-ci)

Les actions représentées par ce certificat :

sont sans valeur nominale  ont une valeur nominale de \$ l'unité  ne sont pas entièrement payées

EN FOI DE QUOI, ce certificat est signé au nom de la société conformément à ses règlements.

Ce 8<sup>e</sup> jour de février 2018

Sylvain LÉVEILLÉ - président

Danielle BERGERON - secrétaire

## ÉMISSION

Numéro du certificat A-2

Nombre d'actions -40-

Désignation CATÉGORIE « A »

Émis en faveur de  
Martin BERGERON LÉVEILLÉ

En date du 8 février 2018

## TRANSFERT

Nombre d'actions

Transfert en faveur de

Numéro du certificat du cessionnaire

Numéro du certificat du cédant

En date du

## DÉLIVRANCE

J'accuse réception du certificat ci-haut décrit

En date du

Signature

## ANNULATION

Ce certificat a été présenté pour annulation ou l'actionnaire a déclaré que ce certificat a été perdu, volé ou détruit et a satisfait aux conditions imposées par la Loi ou les règlements.

Numéro du nouveau certificat

En date du 20

NUMÉRO A-2

-40- ACTIONS

### Construction Serge Bergeron inc.

Capital-actions autorisé : un nombre illimité d'actions ordinaires des catégories « A », « B » et « C » et d'actions privilégiées des catégories « D », « E », « F », « G », « H », « I », « J », « K » et « L », toutes sans valeur nominale.

Assujetti à la Loi sur les sociétés par actions (R.L.R.Q., c. S-31.1)

Ce certificat atteste que Martin BERGERON LÉVEILLÉ est détenteur de -40-  
(NOM DU DÉTENTEUR) (NOMBRE)

actions ordinaires de catégorie « A » de la société.

Un sommaire des droits, conditions et restrictions privilégiés ou spéciaux attachés, le cas échéant, aux actions représentées par ce certificat sera remis par la société à l'actionnaire sur demande.

Les actions représentées par ce certificat sont assujetties à :

- des restrictions sur leur transfert  une convention unanime  des droits grevant les actions en faveur de la société  
indiquées dans les statuts d'actionnaires (toute personne qui devient cessionnaire des actions représentées par ce certificat est réputée partie à celle-ci)

Les actions représentées par ce certificat :

- sont sans valeur nominale  ont une valeur nominale de \$ l'unité  ne sont pas entièrement payées

EN FOI DE QUOI, ce certificat est signé au nom de la société conformément à ses règlements.

Ce 8<sup>e</sup> jour de février 20 18

Sylvain LÉVEILLÉ - président

Danielle BERGERON - secrétaire

## ÉMISSION

Numéro du certificat A-3

Nombre d'actions -10-

Désignation CATÉGORIE « A »

Émis en faveur de  
Danielle BERGERON

En date du 8 février 2018

## TRANSFERT

Nombre d'actions

Transfert en faveur de

Numéro du certificat du cessionnaire

Numéro du certificat du cédant

En date du

## DÉLIVRANCE

J'accuse réception du certificat ci-haut décrit

En date du

Signature

## ANNULATION

Ce certificat a été présenté pour annulation ou l'actionnaire a déclaré que ce certificat a été perdu, volé ou détruit et a satisfait aux conditions imposées par la Loi ou les règlements.

Numéro du nouveau certificat

Date du 20

NUMÉRO A-3

-10- ACTIONS

### Construction Serge Bergeron inc.

Capital-actions autorisé : un nombre illimité d'actions ordinaires des catégories « A », « B » et « C » et d'actions privilégiées des catégories « D », « E », « F », « G », « H », « I », « J », « K » et « L », toutes sans valeur nominale.

Assujetti à la Loi sur les sociétés par actions (R.L.R.Q., c. S-31.1)

Ce certificat atteste que Danielle BERGERON est détenteur de -10-  
(NOM DU DÉTENTEUR) (NOMBRE)

actions ordinaires de catégorie « A » de la société.

Un sommaire des droits, conditions et restrictions privilégiés ou spéciaux attachés, le cas échéant, aux actions représentées par ce certificat sera remis par la société à l'actionnaire sur demande.

Les actions représentées par ce certificat sont assujetties à :

des restrictions sur leur transfert  une convention unanime  des droits grevant les actions en faveur de la société  
indiquées dans les statuts d'actionnaires (toute personne qui devient cessionnaire des actions représentées par ce certificat est réputée partie à celle-ci)

Les actions représentées par ce certificat :

sont sans valeur nominale  ont une valeur nominale de \$ l'unité  ne sont pas entièrement payées

EN FOI DE QUOI, ce certificat est signé au nom de la société conformément à ses règlements.

Ce 8<sup>e</sup> jour de février 2018

Sylvain LÉVEILLÉ - président

Danielle BERGERON - secrétaire

## Attestation de Revenu Québec

Cette attestation est délivrée à la personne suivante :

CONSTRUCTION SERGE BERGERON INC.  
1660, CH. DU RUISSEAU N  
SAINT-MATHIEU-DE-BELOEIL (QUEBEC)  
J3G 2C9

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1173424731

Elle atteste que la personne dont le nom figure ci-dessus répond, à la date de délivrance, aux conditions suivantes :

- Elle a produit les déclarations et les rapports exigés en vertu des lois fiscales québécoises.
- Elle n'a pas de compte en souffrance à l'endroit du ministre du Revenu du Québec en vertu de ces lois fiscales ou, si elle a un compte en souffrance, elle se trouve dans l'une ou l'autre des situations suivantes :
  - le recouvrement de ses dettes a été légalement suspendu;
  - des dispositions ont été convenues avec elle pour assurer le paiement de ses dettes, et elle n'est pas en défaut à cet égard.

Cette attestation est délivrée sous réserve des droits du ministre du Revenu, qui peut notamment procéder à toute vérification, à toute inspection, à tout examen ou à toute enquête. Le ministre peut aussi établir toute détermination, toute imposition et toute cotisation. Enfin, il peut rendre toute décision et recouvrer tout montant relativement à la personne dont le nom figure ci-dessus.

**Numéro de l'attestation** : 825182-FKHZ-1214367

**Date et heure de délivrance de l'attestation** : 19 août 2024 à 9 h 46 min 12 s

**Date de fin de la période de validité de l'attestation** : 30 novembre 2024

Certaines personnes pourraient être assujetties, selon certaines lois, aux obligations relatives à l'attestation de Revenu Québec, notamment l'obligation de vérifier l'authenticité de cette attestation. Pour plus d'information concernant les contrats visés par l'attestation de Revenu Québec, consultez notre site Internet au [www.revenuquebec.ca](http://www.revenuquebec.ca).



Le 19 août 2024

Madame Danielle Bergeron  
Construction Serge Bergeron inc.  
1660, chemin du Ruisseau Nord  
Saint-Mathieu-de-Beloeil QC J3G 2C9

Direction régionale de la Yamaska  
2710, rue Bachand  
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 8B6  
Tél. : 450 771-3950 ou 1 800 267-2465

Numéro d'entreprise du Québec (NEQ) : 1173424731

**Objet : Réponse à une demande de validation de conformité - Santé et sécurité du travail**

Madame,

Pour faire suite à votre demande, sur la foi des renseignements qui nous ont été fournis et après analyse du dossier, nous vous confirmons qu'en date du 19 août 2024, votre entreprise est **conforme** à l'égard des obligations suivantes envers la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) :

- transmettre la déclaration des salaires assurables versés;
- transmettre le ou les bordereaux de paiement selon les modalités prévues;
- effectuer les versements périodiques selon les modalités prévues;
- payer la cotisation due ou respecter une entente de paiement, advenant la présence d'une cotisation due.

À noter que la présente lettre ne dégage pas un donneur d'ouvrage quant au paiement de la cotisation relative à la santé et à la sécurité du travail due par un entrepreneur, et ce, en vertu de l'article 316 de la Loi sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. Seule une attestation de conformité, demandée à la fin des travaux, est valable à cet égard.

Nous vous invitons à communiquer avec nous si vous avez besoin de renseignements supplémentaires à ce sujet.

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos salutations distinguées.

Direction de la cotisation  
des employeurs

MESSAGE

La validité de cette licence doit être vérifiée au  
Registre des détenteurs de licence situé sur le site  
Internet [www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca) ou auprès de la R.B.Q  
au 1800 361-0761 ou 514 873-0976.

## LICENCE D'ENTREPRENEUR

Numéro de licence : 5757-2141-01

Numéro de validation : 1-4231615945

DATE DE DÉLIVRANCE DE LA LICENCE : 2018-07-30

DATE D'ÉCHÉANCE ANNUELLE DE PAIEMENT : 30 juillet

TITULAIRE DE LA LICENCE

Construction Serge Bergeron Inc.  
1660 chemin du Ruisseau Nord  
Saint-Mathieu-de-Beloeil QC  
Canada J3G 2C9

### CATÉGORIES ET SOUS-CATÉGORIES DE L'ENTREPRENEUR

La présente atteste que le titulaire est autorisé à soumissionner, organiser, coordonner, exécuter ou faire exécuter des travaux de construction  
inclus dans les catégories et sous-catégories mentionnées ci-dessous.

#### Entrepreneur général (annexe I)

- 1.2 Petits bâtiments
- 1.3 Bâtiments de tout genre

#### Entrepreneur spécialisé (annexe II)

- 6.1 Charpentes de bois
- 10 Systèmes de chauffage localisé à combustible solide
- 15.7 Ventilation résidentielle

#### Entrepreneur spécialisé (annexe III)

- 2.5 Excavation et terrassement
- 2.7 Travaux d'emplacement
- 3.2 Petits ouvrages de béton
- 4.2 Travaux de maçonnerie non structurale marbre et céramique
- 5.2 Ouvrages métalliques
- 6.2 Travaux de bois et plastique

### RÉPONDANTS

Sylvain Léveillé

Administration, Exécution de travaux de construction,  
Gestion de la sécurité, Gestion de projets et de chantiers

----- 1 répondant(s) autorisé(s). -----

Régie du bâtiment du Québec

Président

Secrétaire

MESSAGE

La validité de cette licence doit être vérifiée au  
Registre des détenteurs de licence situé sur le site  
Internet [www.rbq.gouv.qc.ca](http://www.rbq.gouv.qc.ca) ou auprès de la R.B.Q.  
au 1800 361-0761 ou 514 873-0976.

## LICENCE D'ENTREPRENEUR

Numéro de licence : 5757-2141-01

Numéro de validation : 1-4231615945

DATE DE DÉLIVRANCE DE LA LICENCE : 2018-07-30

DATE D'ÉCHÉANCE ANNUELLE DE PAIEMENT : 30 juillet

TITULAIRE DE LA LICENCE

Construction Serge Bergeron Inc.  
1660 chemin du Ruisseau Nord  
Saint-Mathieu-de-Beloil QC  
Canada J3G 2C9

### CATÉGORIES ET SOUS-CATÉGORIES DE L'ENTREPRENEUR

La présente atteste que le titulaire est autorisé à soumissionner, organiser, coordonner, exécuter ou faire exécuter des travaux de construction  
inclus dans les catégories et sous-catégories mentionnées ci-dessous.


- 7 Isolation étanchéité couvertures et revêtement extérieur
- 8 Portes et fenêtres
- 9 Travaux de finition
- 11.2 Equipements et produits spéciaux
- 12 Armoires et comptoirs usinés
- 13.5 Installations spéciales ou préfabriquées
- 17.2 Intercommunication téléphonie et surveillance

----- 18 sous-catégorie(s) autorisée(s). -----

Régie du bâtiment du Québec



Président



Secrétaire



DISTRIBUTEUR EXCLUSIF  
**STEELWAY**  
SYSTÈMES DE BÂTIMENTS





DISTRIBUTEUR EXCLUSIF  
**STEELWAY**  
SYSTÈMES DE BÂTIMENTS





DISTRIBUTEUR EXCLUSIF  
**STEELWAY**  
SYSTÈMES DE BÂTIMENTS





DISTRIBUTEUR EXCLUSIF  
**STEELWAY**  
SYSTÈMES DE BÂTIMENTS





DISTRIBUTEUR EXCLUSIF  
**STEELWAY**  
SYSTÈMES DE BÂTIMENTS





DISTRIBUTEUR EXCLUSIF  
**STEELWAY**  
SYSTÈMES DE BÂTIMENTS





DISTRIBUTEUR EXCLUSIF  
**STEELWAY**  
SYSTÈMES DE BÂTIMENTS





**PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire** du conseil municipal de Saint-Amable tenue à la salle Simon-Lacoste de l'Hôtel de ville, le **mardi 12 mars 2024** à compter de **19 h**.

À laquelle sont présents :

Madame Francine Nzang Essono, conseillère municipale (district 1 - des Boisés)  
Monsieur Mathieu Daviault, conseiller municipal (district 2 - du Patrimoine)  
Madame Vicky Langevin, conseillère municipale (district 3 - des Générations)  
Madame France Gosselin, conseillère municipale (district 4 - des Roseaux)  
Monsieur Robert Gagnon, conseiller municipal (district 5 - des Horizons)  
Monsieur Dany Charbonneau, conseiller municipal (district 6 - du Rocher)

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire suppléant, monsieur Robert Gagnon.

Sont également présents :

Monsieur Jean-Sébastien Ménard, directeur général  
Maître Isabelle Paquette, greffière

Est absent :

Monsieur Stéphane Williams, maire

---

**RÉSOLUTION NO : 069-03-24**

**CONTRAT APP-23-056-GE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU TOIT SUR DALLE DE BÉTON AU PARC LE ROCHER - OCTROI**

CONSIDÉRANT que des soumissions, par appel d'offres public, furent sollicitées par la Ville, conformément à l'article 573 de la *Loi sur les cités et villes* pour les travaux de construction du toit sur dalle de béton au parc Le Rocher;

CONSIDÉRANT qu'à la suite de cet appel d'offres, cinq (5) soumissions furent reçues lors de l'ouverture publique des soumissions le 15 février 2024;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** La conseillère France Gosselin  
**APPUYÉ PAR :** Le conseiller Dany Charbonneau  
**et RÉSOLU :**

**D'OCTROYER** le contrat no APP-23-056-GE relatif aux travaux de construction de la toiture sur dalle de béton au parc Le Rocher à Construction Serge Bergeron inc., et ce, selon le prix soumis et les conditions du contrat, pour un montant de 3 087 117.84 \$, taxes incluses.

**D'AUTORISER** des contingences jusqu'à concurrence de 308 711.78 \$, taxes incluses, et ce pour un engagement global de 3 395 829.62 \$, taxes incluses.

**D'AUTORISER** le paiement d'une partie des coûts du projet à même l'excédent de fonctionnement affecté immobilisations, soit un montant de 744 247.63 \$, taxes incluses. Le montant restant, soit un montant de 2 651 582.00 \$, taxes incluses, sera payé à même le règlement d'emprunt no 804-00-2024.

**ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ**

**Robert Gagnon**

Signé avec ConSignO Cloud (13/03/2024)  
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

notarius

**M. Robert Gagnon, maire suppléant**

Signé par Isabelle Paquette (13/03/2024)  
Vérifiez avec verifio.com ou Adobe Reader.

notarius

**M<sup>e</sup> Isabelle Paquette, greffière**